

Centre d'Enseignement et d'Education Spécialisés







L''ecole, au centre du village du Lieu.



L'internat et devant, le four à pain.

Au début, il y avait le Home Florère. Il y a plus de 50 ans déjà, Henriette Piguet décidait d'accueillir dans sa maison du Lieu des enfants qui souffraient d'un handicap et qui ne pouvaient pas suivre une scolarité ordinaire. A l'époque, une initiative courageuse et novatrice.

En 1985, au moment où Henriette Piguet prend sa retraite, mutation importante : le Centre d'Enseignement et d'Education Spécialisés Florère prend la relève. Il occupe, toujours au Lieu, deux maisons bien adaptées à sa mission et depuis peu, des locaux de classe dans le collège du village.

Aujourd'hui, Florère a la responsabilité d'une quarantaine d'enfants : certains habitent la région et viennent chaque jour à l'école ; d'autres viennent de tout le canton et vivent la semaine à l'internat ; d'autres enfin sont suivis dans leur famille ou encore dans la classe de l'enseignement public à laquelle ils appartiennent. De par sa mission régionale, Florère se doit de répondre à une grande diversité d'handicaps.

Florère, c'est aussi un trentaine de personnes correspondant à 16 postes et représentant 13 professions différentes, sans compter les intervenants extérieurs.

Lieu d'implantation, buts, esprit et nom sont restés. Mais Florère s'est adapté constamment à l'évolution de la société, au regard posé sur la personne handicapée, à la mise en œuvre d'approches et de méthodes pédagogiques, éducatives et thérapeutiques correspondant aux nouvelles découvertes. Florère change.

C'est ceci qui nous a amenés cette année à mettre plus particulièrement l'accent sur l'information au public, aux parents, aux professionnels et aux services de l'Etat afin de leur présenter la palette des prestations que nous offrons. Pour ceci nous avons utilisé 4 supports :

- une émission sur la chaîne de télévision locale ValTV en octobre 02
- un site internet aujourd'hui en cours d'élaboration
- une plaquette générale d'information
- une brochure plus détaillée sur l'histoire de Florère, les prestations d'école, d'internat et de thérapies, une information sur où vont les enfants après Florère

C'est le document que vous avez sous les yeux ; il a été constitué à partir des articles qui ont paru dans les journaux locaux ces 6 dernières années, dans le cadre de nos rapports annuels.

Pour signifier l'évolution de Florère, nous avons également adapté le logo avec un graphisme plus contemporain.

Nous espérons qu'au travers de ces supports vous pourrez ainsi mieux nous connaître.

Un grand merci aux sponsors et donateurs de l'année 2002 pour nous avoir permis de mener à bien cette entreprise.

Le Lieu, novembre 2002

Marcel Piguet, président

Jean-Daniel Piguet, directeur

Table des matières

I	D'où	venons-nous? (rapport 1997-1998)	
	1.	Un peu d'histoire	p. 7
	2.	Le Home Florère	p. 9
		. entretien avec Henriette Piguet	
		. témoignage	
		. Hommage à Touti	
	3.	Le Centre d'Enseignement Spécialisé Florère	p. 11
		. 1980 : Fondation de l'Association	
		. 1985 : Ouverture du CES Florère	
	4.	Et aujourd'hui en mai 1998 ?	p. 11
	5.	Et aujourd'hui en novembre 2002	p. 12
II	L'éc	ole (rapport 2001-2002)	
	200	(*************************************	
	1.	Cadre scolaire	p. 13
	2.	Objectifs, méthodes, disciplines et programme	p. 14
	3.	Organisation du travail scolaire	p. 15
	4.	Organisation de la vie en classe	p. 15
	5.	Approche globale pour un projet individualisé	p. 16
	6.	Relations avec les parents	p. 18
Ш	L'int	ernat (rapport 1999-2000)	
		(FF ,	
	1.	Le placement en institution ?	p. 19
	2.	Les valeurs liées à la vie de l'internat	p. 19
	3.	La population de l'internat	p. 19
	4.	Organisation de l'équipe éducative	p. 20
	5.	La collaboration avec les familles	p. 20
	6.	Vie quotidienne	p. 20
	7.	Relations extérieures, camps et loisirs	p. 21
	8.	Le groupe adolescents	p. 22
	9.	La préparation à la vie en internat	p. 23
	10.	Relations avec les autres professionnels	p. 23
	11.	Aspects pratiques	p. 24

IV	Thérapies et interventions extérieures (rapport 2001-2002)	
	Les prestations à Florère	p. 25
	2. La logopédie	p. 25
	3. Le travail de la psychologue	p. 25
	4. L'ergothérapie	p. 26
	5. La psychomotricité	p. 26
	6. La psychothérapie	p. 27
	7. La physiothérapie	p. 27
	8. L'Unité Pédago-Thérapeutique Itinérante	p. 28
	9. Le Service de Psychiatrie pour Enfants et Adolescents	p. 28
	10. Le Service pédagogique itinérant du	
	Centre Pédagogique pour Handicapés de la Vue	p. 29
V	Après Florère (rapport 1996-1997)	
•	Apres Piorere (Tapport 1990-1997)	
	Le mot de l'institution	p. 31
	2. Le mot de Cristel	p. 32
	3. Le mot de Cyril	p. 32
	4. Le mot des jeunes du groupe ados	p. 32
	5. Sorties entre 1986 et 1996	p. 32
	6. Le mot de l'Office d'orientation de l'AI	p. 33
	Les écoles, institutions, ateliers et centres de formations :	p. 33
	. Poursuite scolarité spécialisée	
	. Foyer de préformation de la Broye	
	. Le Repuis	
	. Economie privée	
	. L'Espérance	
	. Polyval	
	. Les Esserts	
	. L'Elan	
	. La Cordée	
	. La Cité du Genévrier	1 C
	. Centre de formation professionnelle et sociale du Château de Se	eedorf
	. La Morgette	

GRANDE FÊTE ANNIVERSAIRE AU LIEU

La fleur plantée par Mlle Henriette Piguet il y a 50 ans est très vivace



Mlle Henriette Piguet entourée par MM. Jean-Jacques Allisson, chef du service de l'enseignement spécialisé, Jean-Daniel Piguet, directeur du Home et Bernard Aubert, président de l'association.



Florère au sein du village du Lieu.



BUT

La maison reçoit un nombre restreint d'enfants (5 au maximum). Atmosphère familiale. Les enfants sont journellement en contact avec le monde extérieur. L'école se fait à la maison ainsi que les leçons de travaux manuels. Promenades. Pique-niques.

Jeux de plein air.

Notre but est de développer les enfants afin de les rendre le plus possible à la vie normale.

Reçoit les enfants dès 5 ans; garçons jusqu'à 10 ans, fillettes jusqu'à 16 ans.

Pension Fr. par mois. Blanchissage et raccommodage compris.

CONDITIONS

La maison ne reçoit pas les enfants handicapés au point de vue physique. Présenter à l'entrée les certificats de vaccination.

3 tabliers-blouses pour l'école,

2 paires salopettes,

jaquette de laine.

Pour l'hiver: gros souliers, pantalons de ski et vêtements chauds

Les parents peuvent venir voir leurs enfants le premier dimanche de chaque mois.



Florère

RETARDÉS OU DIFFICILES LE LIEU

(Val de Joux / Alt. 1000 m.)

H. Piguet nurse diplômée Téléphone 8 31 49

1. Un peu d'histoire

Extraits de la plaquette du Service présentant l'Enseignement Spécialisé

Entre 1800 et 1900

Cent ans pendant lesquels s'ouvrent la plupart des grands internats (Institut des sourds à Yverdon, puis Moudon, Asile rural d'Echichens, Asile des aveugles, Institut romand d'éducation de Serix, l'Espérance à Etoy, Eben-

Hezer, etc). L'accent est mis sur la protection, protection des enfants, mais aussi de la société, qui peut éloigner en toute bonne conscience ces êtres qui la dérangent ou lui font peur. L'objectif est principalement éducatif.

Entre 1990 et 1950

La notion de scolarisation prend de l'importance. La loi scolaire de 1906 contient en germe la création de classes particulières; on parle de mesures spéciales. La première classe de développement s'ouvre à Lausanne en 1906.

D'où venons-nous?

du 25 mai 1977 sur l'enseignement spécialisé

LE GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD

vu le projet de loi présenté par le Conseil d'Etatⁱ BGC print. 1977, p. 444.

décrète

CHAPITRE PREMIER

Article premier. - L'enseignement spécialisé est destiné aux enfants et adolescents dont l'état exige une formation particulière, notamment en raison d'une maladie ou d'un handicap mental, psychique, physique,

Art. 2. - L'enseignement spécialisé tend à favoriser l'autonomie, l'acquisensoriel ou instrumental. Mod. pqr loi du 18.12.1989 (R 1989, p. 640).

sition de connaissances, le développement de la personnalité et l'ouverture à autrui, en vue de la meilleure intégration sociale possible.

Dès les années 50

On assiste à la création d'externats pour handicapés mentaux et à l'introduction au sein des internats d'un véritable enseignement spécialisé.

La connaissance des handicaps devient plus nuancée (déficiences auditive, visuelle, handicap mental, infirmité motrice, troubles du comportement ou de la personnalité, troubles du langage) et l'équipement s'enrichit de nouvelles réalisations pédagogiques.

1948: création du Home Florère

1960: loi fédérale sur l'assurance-invalidité

La création de la Loi l'Assurance-Invalidité (LAI) a représenté un événement majeur pour les handicapés en Suisse. L'objectif est

d'insérer ou de réinsérer l'invalide dans le circuit économique, insertion considérée maintenant comme un droit. Cela



impliquera des mesures médicales, de scolarité spéciale, l'octroi de moyens auxiliaires, l'orientation et la formation professionnelle.

L'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS) accorde des subsides et des indemnités, notamment pour les frais d'école, de pension, pour les mesures pédago-thérapeutiques, les frais de transport. Il accorde aussi des subventions pour le fonctionnement des établissements et pour la construction, l'agrandissement ou la rénovation des bâtiments

En contrepartie, l'octroi de ces prestations ne peut se faire que si les personnes et les institutions qui appliquent les mesures satisfont à certaines exigences, notamment en matière de formation du personnel, d'enseignement et d'éducation, de locaux et d'équipement, de surveillance médicale.

La LAI a eu beaucoup d'influence sur le Home Florère; du point de vue financier d'abord puisqu'«on a touché des subsides scolaires» comme le dit Mlle Piguet; mais aussi du point de vue de l'ouverture dans la mesure où elle a dû suivre des cours de formation avec d'autres responsables d'établissements, d'où un décloisonnement et un partage d'expériences enrichissant.

1971: création du Service de l'Enseignement Spécialisé

C'est l'aboutissement d'un long processus motivé par plusieurs facteurs, tels qu'identifiés par le SES. « Il y a le souci de l'OFAS de faire appliquer les mesures de scolarité spéciale; l'impossibilité du Département de l'Instruction Publique d'assurer ce contrôle vu le volume de ses charges; un besoin de justice sociale qui pousse les parents de handicapés mentaux à réclamer pour leurs enfants le même sérieux dans la formation scolaire que pour les enfants non handicapés; enfin une générosité un peu condescendante d'une société riche».

Avec la création du service voit le jour le Séminaire Cantonal de l'Enseignement Spécialisé. Mlle Piguet y suivra une formation destinée aux personnes qui avaient au moins 10 ans d'activités avec des handicapés.

1977: loi cantonale sur l'enseignement spécialisé

Dans son article premier, elle définit à qui l'enseignement spécialisé s'adresse: « il est destiné aux enfants dont l'état exige une formation particulière, notamment en raison d'une maladie ou d'un handicap mental, psychique, physique, sensoriel ou instrumental». On constate la disparition de la notion d'invalidité, au profit de celle, plus vaste et plus nuancée, de handicap.

On peut distinguer quatre catégories (selon Educateur no 7 du 10 oct. 85):

- les enfants handicapés mentaux de tous niveaux: scolarisables, semi-scolarisables, éducables sur le plan pratique, ou susceptibles seulement de stimulations sensori-motrices.
- les enfants handicapés sensoriels et physiques: aveugles, sourds, IMC
- les enfants atteints de troubles graves de la personnalité, du comportement ou du langage
- les enfants présentant des difficultés scolaires diffuses plus ou moins graves notamment pour des raisons sociales, familiales.

Les trois premières sont prises en charge dans les classes d'enseignement spécialisé dépendant du Département de la Prévoyance Sociale et des Assurances, la dernière dans des classes de développement dépendant du Département de l'Instruction Publique.

L'objectif visé dans l'article 1 par l'enseignement spécialisé «tend à favoriser l'autonomie, l'acquisition de connaissances, le développement de la personnalité et l'ouverture à autrui en vue de la meilleure intégration sociale possible». La formation scolaire spéciale présentée comme un droit par la LAI devient une obligation dans la LES.

La LES traite en autres de la scolarisation d'un enfant en internat (possible seulement avec l'accord des parents), du devoir de signalement (obligatoire pour les enfants relevant de l'article premier), de l'intervention des parents, de l'admission et du transfert d'un élève, du statut et de la formation du personnel, du rattachement administratif de ces classes, du financement, etc.

1980: Fondation

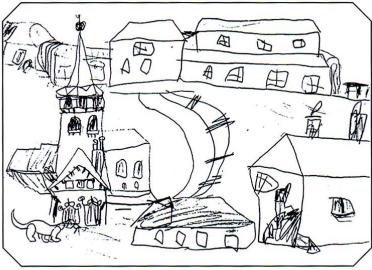
de l'Association du Centre d'Enseignement Spécialisé Florère du district de la Vallée



1998: Changement de Département

Sous le nom de l'opération DUPLO, on assiste à une profonde réorganisation des services de l'Etat. Ainsi le Service de l'Enseignement Spécialisé dépend maintenant du Département de la Formation et de la Jeunesse, dirigé par Mme Francine Jeanprêtre, avec les Services de l'Enseignement enfantin, primaire et secondaire (SENEPS), de l'Enseignement secondaire, supérieur et de la formation, de la Formation professionnelle, des Affaires culturelles et de la Protection de la Jeunesse. Ce Département regroupe quasi tous les services concernés par la jeunesse.





Le village du Lieu, vu par Cindy

2. Le Home Florère

Mlle Henriette Piguet fonde le Home Florère dans sa maison familiale au centre du village du Lieu. Elle accueille d'abord 3 enfants handicapées mentales venant de Lausanne, sous forme de placement familial.

Quelques années plus tard, elle crée de nouvelles chambres dans l'appartement qui devient un internat. Il pourra compter jusqu'à 10 à 12 enfants. Elle accueille également des enfants placés pour des raisons sociales. Elle ouvre son école aux enfants de 5-6 ans du village Les frais sont payés par les parents et les dons de différents organismes ou de privés

Elle organise des ventes, des stands à la foire, des dames tricotent. Elle est secondée pour les tâches ménagères d'abord par sa mère, puis sa soeur Janine, puis Mme Bove et d'autres dames de la région. Pour les tâches éducatives, elle est appuyée par Françoise Rochat (1970), Ursula Baumgartner (1978), Rose Dépraz (1980), Jacqueline Mikesch (1981).

Réflexions recueillies lors d'entretiens

- Mon idée, c'est qu'on a tous reçu un don qu'il faut développer. On ne peut pas leur faire faire de la musique s'ils n'y comprennent rien du tout, mais peut-être savent-ils bien dessiner. Je cherchais leur don, qu'ils sentent qu'ils avaient aussi reçu quelque chose qui leur appartenait et qu'il fallait cultiver.

- Mon intérêt aussi, c'est quand les enfants ont fermé la porte et qu'il faut essayer de l'ouvrir.
- Il faut de la patience, mais aussi des barrières. Il ne faut pas les écraser, mais qu'ils sentent qu'à un moment donné on ne va pas plus loin. Ca les sécurise. Les enfants n'aiment pas les barrières mais ils les cherchent.
- Il y a quelque chose que l'on peut apporter autant aux enfants déficients qu'aux autres, c'est la nature. Elle appartient à tout le monde. On sortait beaucoup pour faire des promenades, pour observer, pour apprendre. On en a regardé des fourmilières! Les enfants connaissaient les noms des oiseaux; quand ils voyaient un bouvreuil, ils disaient: c'est pour la neige.
- Comment je faisais financièrement? Et bien, je ne leur donnais pas des fraises en hiver!
- Ah ce qu'on n'a pas fait à l'école avec les catalogues Jelmoli!: lire, calculer, classer, découper, décorer, coller, etc. Et puis on récupérait tout.
- Comme il n'y avait pas d'école enfantine, des parents m'ont demandé de prendre aussi à l'école leurs enfants qui étaient tout à fait normaux. Ça marchait bien, la reconnaissance des enfants handicapés est plus facile dans ce sens.
- C'était important d'être dans le village. Beaucoup de personnes s'intéressaient aux enfants et ils avaient des contacts avec les voisins.

- Je gardais les garçons jusqu'à 10-12 ans; je n'avais pas d'éducateurs, après il fallait qu'ils soient encadrés par des hommes. Les filles, elles restaient jusqu'à 16 ans.
- Les grandes filles. à tour de rôle étaient de cuisine ou de chambre. Les enfants participaient à la vie de la maison. Je trouve que c'est normal, on avait aussi un jardin potager. Je mettais aussi toujours des fleurs.
- C'est beau des fleurs toutes différentes qui forment un bouquet harmonieux; c'est un peu comme des enfants dans un home.

Témoignage

J'ai eu le bonheur de seconder Henriette Piguet depuis 1968 alors que dans sa maison familiale du Lieu elle accueillait déjà une bonne dizaine d'enfants auxquels elle se consacrait avec une disponibilité totale. N'allait-elle pas jusqu'à louer un chalet pour y emmener avec elle les enfants dont les parents ne pouvaient pas s'occuper pendant les vacances!

Sa sensibilité et son intuition faisaient qu'elle trouvait tout naturellement avec chaque enfant la relation la plus adéquate. Attentive et respectueuse à la différence de l'autre, elle sauvegardait d'instinct la limite sans laquelle il n'y a pas d'échange éducatif possible. Son autorité rassurante et rayonnante faisait que pour tous, enfants et parents, elle était la référence.

Elle vivait sa vocation avec authenticité et modestie, tant dans son approche que dans les moyens qu'elle utilisait. Pour se procurer du matériel éducatif, elle récupérait et recyclait tout au monde avec une ingéniosité et une habileté manuelle incroyables.

Par sa manière d'agir, de penser «enfant» et aussi au cours de nos discussions quotidiennes pendant la sieste des enfants elle m'a donné une leçon professionnelle et humaine inoubliable.

Françoise Rochat

Hommage à Touti

Ma soeur et moi aimerions mettre à l'honneur une personne que nous affectionnons particulièrement. Elle fait partie de notre vie et pour nous deux, elle est comme une mère. Cette personne est une demoiselle, mais pas n'importe



quelle demoiselle, puisque c'est notre Touti, de son vrai nom Henriette Piguet.

Je vais vous raconter une histoire.

Il était une fois un joli petit village qui se situe dans le Jura. Ce petit village s'appelle Le Lieu. Au milieu, plantée là au bord de la route, une splendide maison. On pourrait croire que c'est une maison ordinaire comme toutes les autres, pas du tout. Mais quand on est enfant il n'y

du tout. Mais quand on est enfant, il n'y en a qu'une qui est jolie, c'est celle où l'on vit.

Devant la maison, il y a un parc où quand il faisait soleil, chaque aprèsmidi pendant l'été, nous prenions le goûter. Côté cour, là c'est un jardin potager, entouré d'un verger, de grands arbres que lorsqu'il faisait chaud, ils nous donnaient de l'ombre. Tout autour, une barrière en bois de sapin, pour nous protéger.

Mais alors derrière cette barrière, c'est là que ça devenait intéressant, parce que c'était la liberté surveillée. Trottinettes, patins à roulettes, échasses, poussettes ont déferlé du haut en bas de ce petit chemin qui mène de la route principale en direction de la gare.

Il y avait aussi un gros rocher herbeux, moussu où l'on faisait de la varappe et plus loin un bois de sapins pour jouer à cache-cache. A toute saison c'était notre patrimoine.

L'hiver on changeait de direction, via les grandes pentes et les talus du bas du village qui nous servaient de pistes de skis et de luges. Vous comprendrez que quand on est petits, tout nous paraît immense. Quand il fallait taper ces montagnes avec nos skis, la moitié de l'après-midi y passait, on préparait le terrain pour le lendemain, pour les autres jours.

C'est un petit village, entouré de vastes prés qui montent et qui descendent, de petits sentiers qui mènent partout où vous voulez aller. Vous pouvez marcher pour aller à l'alpage, dans la campagne et même jusqu'au fin bord du lac de Joux et le plus petit, le plus dangereux, le lac Ter. Que de promenades l'on a faites, chaque jour une direction différente, qui à la longue on connaissait par coeur. L'air y est tellement pur et combien de kilomètres avons-nous parcourus dans cette contrée la plus belle du monde.

C'était une vie simple, mais combien chaleureuse, saine, en tous cas c'était une belle vie.

Et quand les vacances arrivaient, ce furent de belles vacances passées dans les Alpes à Finhaut, aux Diablerets, aux Marécottes et je ne vais pas oublier l'Italie où on allait rendre visite à la parenté de Touti. Et le soir nous avions droit de rester plus longtemps debout.

Nous n'oublierons pas la fête du 1er août, déguisées, excitées et le soir nous étions autour du grand feu.

Notre Touti aidée par sa soeur Jeanine se donnaient une grande peine à nous fêter nos anniversaires.

La fête de Pâques et la grande fête de Noël. Celle-là était la plus lumineuse et la plus jolie que nous ayons passée jusque là. La préparation de notre sapin de Noël et nous n'avons jamais oublié d'y déposer nos souliers et dans les souliers un cadeau pour le Père Noël et le sel pour son âne. Le 25 décembre de bonne heure c'était l'excitation, les cris, la joie. Sous le sapin, la caverne d'Ali Baba. Le petit déjeuner autour de la grande table en bois, un festin. Le soir avec Touti nous allions au culte. Le sapin était tellement grand qu'on ne lui voyait pas la pointe, habillé de mille boules colorées et de centaines de bougies. Un vrai compte de fées. A la sortie, on recevait un gros choux en papier crêpe garni de bonbons, chocolat et une orange. A Nouvel-An, on se déguisait et on allait souper chez tante Jeanine.

Vous voyez, nous avons vécu à la Vallée dans ce joli village pendant des années et je peux vous dire en toute sincérité que ça a été les plus belles années de notre vie. Et c'est grâce à Touti qui a veillé sur nous, qui nous a élevées dans le droit chemin, avec amour, patience, comme si nous étions ses propres filles. Ceux-là resteront des souvenirs éternels.

Et si nous sommes devenues ce que nous sommes aujourd'hui, c'est grâce à elle. Notre Touti est une grande demoiselle qui est d'ailleurs aimée de beaucoup de gens.

Et tout simplement nous l'aimons beaucoup.

Chantal et Patricia

3. Le Centre d'Enseignement Spécialisé Florère

1980: Fondation de l'Association du Centre d'Enseignement Spécialisé Florère du district de la Vallée

Suite au désir de MIle Piguet de se retirer, un association se crée qui regroupe des enseignants, des parents d'élèves, le corps médical, les autorités, diverses personnalités, dont le but est « la création et l'exploitation d'un Centre d'Enseignement Spécialisé au Lieu».

Avant même la construction, la nouvelle association est amenée à élargir ses prestations: ouverture de classes supplémentaires au Lieu et à l'Orient, création d'un Service éducatif itinérant, d'une consultation médico-pédagogique à l'hôpital, de consultations de logopédie, de prestations en psychomotricité. (FAVJ-29.5.96)

Dans l'exposé de motifs présenté au Grand Conseil en 1983, voici la justification du projet:

«Ce home pourra recevoir dix mineurs handicapés mentaux éducables sur le plan pratique. Il sera la seule structure de type familial du canton pour ce genre d'enfants et présente donc une alternative très souhaitable à certaines grandes institutions.

Quant à l'école, elle comprend trois locaux de classes dont les volumes et surfaces ont été prévus pour recevoir aussi bien des petits groupes d'enfants gravement atteints qui ont besoin de plusieurs lieux différenciés dans le même local, que de groupes d'enfants plus nombreux mais faiblement atteints, se rapprochant de l'école ordinaire. A l'ouverture du home, deux des trois classes accueilleront les internes, élèves éducables sur le plan pratique; la troisième sera destinée à des externes de la Vallée, de Vallorbe, de Ballaigues et même d'autres villages du pied du Jura.

Il est à noter que l'école de même type la plus proche se situe à Cossonay et qu'actuellement déjà une coordination existe entre ces deux institutions.

Le projet, tel qu'il est conçu, se présente en deux bâtiments afin de favoriser le développement d'objectifs éducatifs et pédagogiques: apprentissage d'actes de la vie quotidienne (par exemple, s'habiller pour passer d'une structure à l'autre), autonomie, etc. Par ailleurs, une demi-douzaine de locaux sont prévus pour permettre aux spécialistes de dispenser les mesures pédago-thérapeutiques (logopédie, psychomotricité, soutien pédagogique). En ce sens, le bâtiment scolaire abritera non seulement une école mais également un centre de prise en charge ambulatoire pour l'ensemble de la population enfantine de la Vallée présentant des difficultés de développement et d'apprentissage scolaire.

La construction de l'école ne supprimera pas la classe de l'Orient dont les enfants peuvent bénéficier d'intégration partielle dans les classes ordinaires.

L'emplacement a été choisi, de façon délibérée, au centre de la localité du Lieu afin de maintenir la participation des handicapés à la vie sociale du village où ils sont très bien admis depuis trente ans grâce à l'action de Mlle H. Piguet.»

Plusieurs oppositions sont déposées et portent sur «l'exiguïté du terrain rendant difficile les activités ludiques» et «l'atteinte portée au patrimoine par une construction en béton». Finalement levées, la permis de construire est délivré en avril 1984.

Au niveau financier, les frais sont répartis en l'OFAS, le Canton et des fonds propres de l'Association récoltés sous forme de souscription à laquelle ont participé plusieurs collectivités publiques de la région et privées. Cet élan de solidarité des habitants de la région est à mettre en évidence. Le côut du centre s'élèvera à 2'830'000.-.

1985: Ouverture du CES Florère

Extrait du Compte-rendu de la FAVJ du 29 mai 86, à propos de l'inauguration:

« Les constructions, soit une école et un home, sont séparés dans l'intention de permettre à l'élève de faire, comme n'importe quel enfant la différence entre la maison et l'école; elle permet à l'élève externe d'aller à l'école et non plus à l'internat de Florère.

Le bâtiment Home:

Cet internat doit rester de dimension familiale. Il est destiné à recevoir de façon durable des enfants handicapés mentaux scolarisables et éducables sur le plan préatique, avec ou sans handicap physique, éventuellement également des cas sociaux avec des troubles mineurs. Son caractère familial est donné tant par le nombre de places limité à 10 que par

la présence du couple de résidents qui doit aider à donner aux pensionnaires cette image de l'élément fondamental de notre société qu'est la famille.

Le bâtiment Ecole:

Il est destiné à fournir deux types de prestations:

- des prestations scolaires d'enseignement spécialisé
- des mesures pédago-thérapeutiques (logopédie et psychomotricité)

Toutes ces prestations scolaires et spécialisées s'adressent à des degrés divers, à une population enfantine beaucoup plus large que celle du home, c'est un service communautaire, un service public à disposition de l'ensemble de la population enfantine de la région.»

On peut encore noter que la construction de l'internat a permis de maintenir des prestations d'enseignement spécialisé à la Vallée dans la mesure où il permettait la constitution de classes avec des effectifs suffisants.

4. Et aujourd'hui en mai 1998 ?

L'objectif de ce rapport n'est pas de décrire Florère aujourd'hui. Mais il nous paraît nécessaire de mettre en évidence quelques importants changements qui sont apparus au cours de ces dernières années auxquels Florère doit s'adapter:

- Prévu pour des enfants handicapés mentaux, les problématiques sont maintenant plus d'ordre de troubles du comportement et de la personnalité.
- La référence à la famille est moins présente, dans la mesure où il n'y a plus de couple résident sur place. D'ailleurs, à quelle(s) famille(s) se réfère-t-on aujourd'hui? S'il y a une notion qui a bien changé, c'est celle-là.
- Les problématiques familiales des enfants en internat sont souvent compliquées ce qui nous amènent à repenser nos interventions avec les parents
- La pression sur les effectifs pour atteindre un nombre de journées suffisant et viable pour l'institution limite encore le caractère familial
- L'idée qu'on se fait des placements en institution a également changé. Ce

qui est maintenant au goût du jour, c'est l'Assistance Educative en Milieu Ouvert

- L'ouverture à des classes à l'extérieur a été provisoirement suspendue, notamment parce que la commune avait besoin des locaux et que plus aucun enfant de la région n'en faisait partie. Actuellement, compte-tenu de l'évolution de la population d'enfants scolarisés dans les classes de la Vallée, il y a un besoin qui renaît.
- Le traitement des enfants de la Vallée à Florère pour des prestations pédago-thérapeutiques a été déplacé dans d'autres locaux plus neutres pour les parents. La logopédie a été maintenant reprise par la Direction des Ecoles, comme c'est le cas pour toutes les prestations ambulatoires dans le canton.

Tous ces changements nous amènent à nous poser des questions fondamentales sur les finalités de l'institution, les valeurs que nous défendons, les besoins des enfants et de la région, les moyens que nous mettons en oeuvre pour nous adapter, notamment en termes de formation.



5. Et aujourd'hui en novembre 2002

Toutes les réflexions et démarches entreprises depuis 1997 nous ont amenés à clarifier le mandat de l'institution, les valeurs que l'on veut promouvoir et qui sous-tendent nos actions, à préciser les moyens pour les mettre en œuvre. Ainsi, voici les points forts qui ont jalonné le cours de ces 5 années:

La réactualisation des statuts de l'Association nous a amenés à renforcer les prestations éducatives dispensées à Florère et à modifier le nom en Centre d'Enseignement et d'Education Spécialisés Florère (CEES).

L'élaboration des outils d'information a induit une collaboration accrue entre les membres du personnel et du Comité et une définition commune de ce qu'est Florère.

Le besoin d'avoir une culture commune à tous les intervenants de Florère nous a conduits à organiser chaque année 5 journées de formation destinées à tous les collaborateurs et collaboratrices, quel que soit le secteur d'activité (pédagogique, éducatif, thérapeutique, administratif et intendance) sur les thèmes suivants : la collaboration entre les secteurs d'activité ; handicap mental et troubles de la personnalité ; la collaboration avec les familles ; autismes et psychoses ; la gestion de la sexualité en internat.

Il y a aujourd'hui plus d'enfants à Florère souffrant de troubles de la personnalité que d'un handicap mental. Cette modification de la clientèle nous a amenés à renforcer notre collaboration avec les services de pédopsychiatrie et de nous intéresser davantage aux méthodes pédagogiques proposées pour ce type d'enfants.

L'adoption d'une procédure et d'un document pour la définition d'un projet individualisé pour chaque enfant a marqué un pas important dans la prise en compte des besoins spécifiques de chacun et dans l'harmonisation des interventions.

L'utilisation du four à pain depuis 5 ans maintenant nous a amenés à préciser les orientations que nous voulions prendre : volet production, volet appui à l'activité cuisine, volet thérapeutique, et à dégager d'importants moyens humains pour les mettre en œuvre.

L'ouverture de deux classes dans le bâtiment du collège du Lieu a favorisé la collaboration avec l'enseignement public et les enfants dans la norme, et ouvert des perspectives d'intégration.

La création sous la responsabilité de Florère d'un secteur Soutien pédagogique spécialisé va également dans ce sens.

Quatre dossiers importants vont toucher directement le devenir des institutions privées : les enquêtes sur le taux d'encadrement vont conduire l'Etat à une répartition plus équitable des moyens mis à disposition et va nous imposer de préciser les acquis sur lesquels on veut baser nos interventions et à les défendre ; la politique d'intégration prônée par le pouvoir politique va amener une redéfinition du rôle des institutions ; la création des Centres régionaux de ressources va déboucher sur une collaboration plus intense avec l'enseignement public : la péréquation financière déterminant les responsabi-lités respectives de la Confédération et des cantons en matière d'aide sociale, d'enseignement et d'éducation spécia-lisés va renforcer les responsabilités des cantons, notamment dans l'attribution des movens financiers.

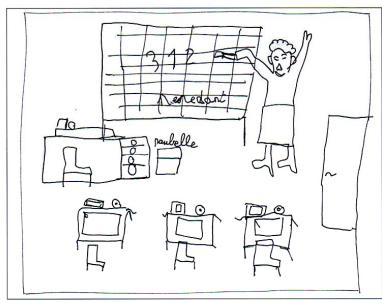
L'école

1. Cadre scolaire

L'école de Florère s'adresse à des enfants et adolescents qui, en raison d'un handicap mental ou de troubles de la personnalité et du comportement, doivent suivre une scolarité spéciale. Ils viennent pour les externes de la région Vallée de Joux, Vallorbe, Ballaigues et pour les internes de tout le canton. Ceci fait que les handicaps dont souffrent les enfants sont extrêmement divers : à Lausanne, les enfants scolarisés à Florère seraient orientés dans 4 à 5 institutions. Ce qui les réunit, c'est un retard scolaire important (niveau enfantine à env. 4P).



Une des classes dans l'appartement du Collège du Lieu



Ma classe, selon Alexis

2P). La répartition dans nos classes se fait en tenant compte des critères de niveaux, de handicaps, de relations entre enfants et d'âge.

Les enfants arrivent à l'école à pieds (pour les internes), avec notre bus pour ceux de la Vallée et avec une compagnie de taxis pour ceux de Vallorbe/Ballaigues. A midi, la majorité des enfants prennent le repas à l'internat encadrés par l'équipe éducative ou à l'école avec l'enseignant dans le cadre de l'activité cuisine.

Les enfants ont **26h30 heures d'école** (**35 périodes**), y compris les récréations de 20 mn pour chaque demi-journée. Les horaires sont les suivants : matin de 8h20 à 11h30 et après-midi de 13h15 à 15h30 et un midi par semaine pour l'activité cuisine

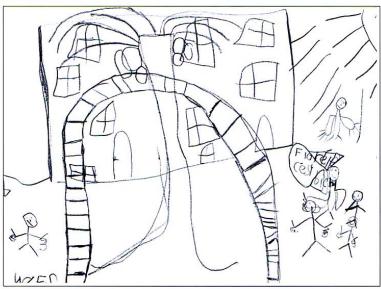
Les enfants sont encadrés par des enseignant(e)s spécialisé(e)s (ou en voie de l'être par une formation en emploi) et des stagiaires.



Goupe-classe selon le programme TEACCH

Nous avons la place pour 25 élèves qui sont répartis dans 5 classes. Trois d'entre elles se trouvent dans le « bâtiment école » du Centre, deux autres sons ituées dans des locaux au 1" étage de l'école du village, avec deux autres classes du circuit régulier (cycle initial et 1-





Pourquoi pas un palmier dans la cour de récréation du Collège du Lieu. (Idée d'Yves)

favorisons au maximum comme support des apprentissages les activités concrètes qui ont du sens pour l'enfant, notamment l'atelier cuisine, bougies, four à pain etc.

En français , nous utilisons les programmes officiels vaudois, romands, la Planète des alphas ou encore Ratus ; il n'est pas rare que dans une même classe les élèves utilisent des programmes différents, d'où un travail important de préparation pour l'enseignant.

Sur temps scolaire, les enfants bénéficient de **thérapies** en fonction de leurs besoins : logopédie, psychomotricité, psychothérapie, physiothérapie, ergothérapie

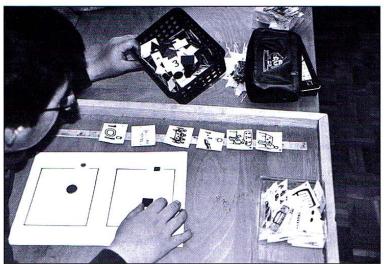
2. Objectifs, méthodes, disciplines et programmes

L'objectif est d'offrir aux enfants qui ne peuvent pas suivre le programme défini comme normal un enseignement et une éducation spécialisés s'adaptant à chacun pour leur permettre de développer leur autonomie, leurs compétences, leurs potentialités dans le domaine scolaire, dans la relation à autrui et dans une meilleure connaissance de soi

Pour les atteindre, nous ne suivons pas une seule inspiration pédagogique; nous avons adopté une pédagogie pragmatique qui veut prendre dans les courants ce qui nous semble le mieux adapté à l'enfant.

Nous utilisons différentes méthodes: la plus répandue est le travail individualisé pour permettre à chacun d'avancer selon son propre rythme; si des élèves ont un niveau proche ou si un élève apprend en cotoyant les autres, il est possible de faire des travaux de groupe; avec un autre élève, c'est le travail avec l'ordinateur qui sera privilégié; les activités collectives sont réservées pour l'accueil ou des disciplines d'éveil.

Les disciplines enseignées sont les mêmes que dans l'enseignement régulier ; pré-scolaire, français, maths, environnement, musique, activités créatrices, sportives, etc; par contre les **programmes** et outils sont adaptés à chaque enfant. D'une manière générale, nous



Le programme d'une matinée, ci-dessus avec les pictogrammes, ci-dessous dans un tableau

Bh20	Cindy Accueil, que	Bertrand oi de neuf	Aurélie	Alexis	Séverine	Alexandre
8h30		8h30		magna saan c	Control of the Contro	
8h45	ordinateur	Fanfan	lecture -	lecture -	math	lecture -
9h00	lecture		- écriture	- écriture		- écriture
9h15	grado -	math	math	math	ordinateur	math 2
9h30			devoirs		lecture	
9h45	récréation			1.00		101
10h05	activités co	ellectives				
10h15					a de	e de la compa
10h30	10h30		70	mar salas sa		
10h45	Fanfan	devoirs		lecture -		ordinateur
11h00		lecture -		devoirs		math
11h15	devoirs	libre		libre	Title - Care	libre



Piscine au Centre sportif le mardi matin

3. Organisation du travail scolaire

Chaque enseignant organise ses journées scolaires en tenant compte des programmes individualisés de chaque enfant et de certains impératifs horaires (thérapies, gymnastique, piscine, récréations, disposition des locaux communs pour le four à pain et la cuisine, etc). Généralement les matinées sont consacrées aux apprentissages dits scolaires (français, mathématiques) et les aprèsmidi aux activités créatrices (bricolage, peinture), de connaissances générales (environnement), à la gymnastique et au chant.

L'ensemble du corps enseignant a observé que bon nombre d'angoisses et d'opposition peuvent être atténuées en planifiant les moments scolaires. L'enfant qui connaît à l'avance son programme peut mieux s'y projeter. Cette planification peut prendre plusieurs formes qui sont ou qui ont été utilisées suivant le degré de compréhension et d'autonomie de l'élève. Cela va des aides visuelles (pictogrammes, photos) affichées sur les tables au plan de travail quotidien, en passant par la feuille de route, les consignes orales ou une planification hebdomadaires des activités.

Ces aides guident l'enfant à travers les différentes activités et lui permettent de développer une forme d'autonomie par rapport au travail scolaire. Ces différents moyens mettent aussi une distance relationnelle entre l'enfant et son enseignant en replaçant l'élève face à sa tâche et lui permettent souvent de mieux s'approprier les apprentissages.

4. Organisation de la vie en classe

Si l'école vise avant tout les apprentissages scolaires comme par exemple la lecture, l'écriture, le calcul, etc, elle a également pour buts l'autonomie et la responsabilisation de l'élève. Pour cela, nous utilisons plusieurs outils:

a) Les règles de la vie en classe

Les règles de la classe sont établies avec les élèves. Elles concernent aussi bien des actes (mettre ses pantoufles en arrivant en classe par exemple) que des comportements ou des savoirs-être (respecter ses camarades).

Elles peuvent être affichées au mur ou collées dans le carnet journalier des élèves. Dans tous les cas il est important d'avoir une trace écrite; cela permet aux enfants de les intégrer mieux, jour après jour.

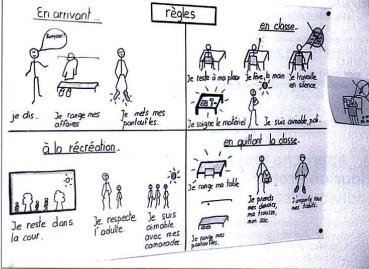
Une fois établies, elles donnent un cadre aux enfants et les sécurisent par rapport à leurs éventuels débordements. Elles permettent aussi à l'enseignant de s'appuyer sur du concret lorsqu'il exige quelque chose de ses élèves.

b) Le conseil de classe

Le conseil de classe permet aux enfants de mieux gérer les conflits relationnels. Durant la semaine, lorsqu'un des élèves a quelque chose à critiquer, féliciter ou proposer, il l'écrit ou le dicte à l'enseignant. Il place son mot dans l'enveloppe correspondante. Lors d'un moment ritualisé dans la semaine, tous les messages sont lus et discutés, en présence de tous les enfants. L'animateur peut être l'enseignant ou un de ses élèves

Cette façon de faire a plusieurs avantages :

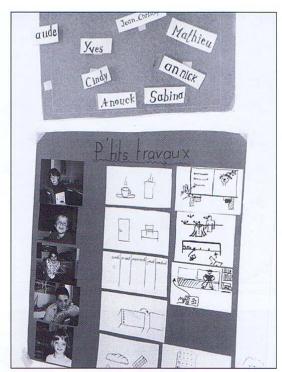
- elle permet aux enfants de prendre une distance face aux conflits; en laissant du temps entre le conflit et sa résolution, les émotions sont moins fortes; certains conflits sont oubliés ou relativisée
- elle rend les enfants plus responsables face aux événements et à leurs émotions ; le fait de pouvoir proposer une activité désirée les rend plus partie prenante d'un projet.
- elle améliore l'ambiance de la classe, puisque les enfants savent qu'il existe un lieu et un moment pour parler de leurs problèmes.



Socialisation et autonomie



Four à pain, utilisé 4 jours par semaine



A chacun sa tâche

c) Les tâches

Les élèves ont chacun, suivant leurs possibilités, un petit travail à réaliser chaque semaine, de façon routinière dans la classe. Parmi ces tâches, on trouve par exemple le nettoyage des tables et du tableau, le fait de dire la date et le jour que l'on est, ou encore de mettre les chaises sur la table les jours de nettoyage.

Cette distribution des tâches a plusieurs avantages :

 elle rend l'élève plus responsable et plus respectueux du matériel.

 elle aide l'élève à prendre confiance en lui; elle lui permet de prendre sa place dans la classe, puisque chaque enfant a en principe une tâche bien différenciée.

Ces trois façons de faire ne sont en aucun cas figées dans le temps. Les modalités varient, les rôles changent en même temps que les enfants évoluent et grandissent.

Approche globale pour un projet individualisé

Dans l'enseignement spécialisé, les enfants sont amenés à rencontrer plusieurs professionnels compte-tenu de leur problématique. Pour que ces différentes interventions aient un sens, il est important qu'elles soient concertées, donc que les *protagonistes se rencont*rent, et que chaque enfant bénéficie d'un projet individualisé connu de tous les intervenants et de la famille.

Le projet individualisé est élaboré au cours de la synthèse de l'enfant à laquelle participent tous les intervenants et pendant la rencontre qui suit avec les parents. Il s'agit dans une première partie de mettre en évidence la problématique centrale de chaque enfant afin de dégager les axes du projet et où nous aimerions l'amener; cela sous-entend que chaque personne en contact avec l'enfant aura ces finalités en tête et dans son domaine, veillera à y amener l'enfant.

Si la problématique centrale est « le manque de confiance en soi », chacun veillera à encourager, féliciter l'enfant, à lui faire faire des activités où il pourra réussir, à valoriser les domaines où il a des compétences, à utiliser des méthodes où il est à l'aise. Dans la deuxième partie chaque professionnel dans son secteur (école, internat, logopédie, psychomotricité, autres thérapies) et les parents définissent des objectifs spécifiques par rapport au travail à faire avec l'enfant. Ce projet, écrit et remis à tous les concernés, va servir de fil conducteur pour l'année, jusqu'à la prochaine synthèse.

Les rencontres entre professionnels permettent une meilleure compréhension des enfants, une concertation des pratiques, la définition de buts communs et spécifiques, l'occasion de parler de son vécu professionnel, de ses réussites et de ses difficultés, la reconnaissance de la complémentarité de chacun. Elles sont essentielles aux prises en charge des enfants et à la bonne marche de l'institution. Elles sont de plusieurs types :

Par corps de métier :

- tous les enseignants se rencontrent chaque semaine pour un colloque administratif d'une demi-heure animé par le directeur sur la gestion de l'école.

 Les enseignants travaillant en duo pédagogique se voient chaque semaine une heure pour échanger sur les projets pédagogiques de chacun.

Par corps de métier intervenant sur temps d'école :

- la logopédiste rencontre les enseignants de chaque classe un heure à quinzaine pour approfondir le travail effectué en classe dans le domaine du langage écrit, oral

- les enseignants et les thérapeutes (logopédiste, psychomotricien, psychologue) ont un colloque à quinzaine d'une heure et demie pour parler des enfants, et d'eux-mêmes par rapport aux enfants

Tout le personnel pédagogique :

 une fois par semaine une heure trente au séminaire, les enseignants, les éducateurs, les thérapeutes et le directeur se rencontrent pour parler de thèmes communs (les règles, les relations entre les



Concertation pour la cohérence des prises en charge

secteurs, la sexualité, les activités communes comme le four à pain, les possibilités de parole des enfants, un enfant en particulier, etc).

C'est aussi l'occasion une fois par mois d'avoir l'intervention du Dr Grandjean, pédopsychiatre, qui nous parle des enfants qu'il a vus suite à notre demande et qui enrichit notre questionnement et notre vision

Tous les intervenants d'un enfant :
- chaque semaine, et pour un enfant, tous les intervenants se rencontrent pour une synthèse où ils parlent spécifiquement de son développement, évaluent les finalités et objectifs fixés dans son projet individualisé et les réorientent pour l'année suivante

Ces concertations sont importantes pour que l'ensemble des besoins de l'enfant soient pris en compte et que les moyens mis en œuvre le soient dans une grande cohérence.

CEES Florère		Année scolaire 2001-20
(Projet pe	rsonnalisé	
Etabli lors de la synthèse	du 23.1.02 et de la rencontre ave	les parents du 26.1.02
	Centre du projet	
Can d maintenant antice da	ns un processus d'individuation, et se se	atia aviatar indiana di mana
autre, il s'egit de l'aider dans ce s	rocessus.	nor exister independantmen
-27	e Marka de M	
- 5	Objectifs communs	35
The same of the sa	nts, éducateurs, thérapeutes e	STATE OF THE PARTY
Finalités	Stratégies	Evaluation
Amener l'enfant à	méthodes, moyens	(synthèse du)
are un chox	Différentes options sont proposées, parmi lesquelles elle	
	choisit ce qu'elle préfère	
Exprimer son avis	Dans différentes situations S sera amenée à dire ce qu'elle pense.	
Cultiver des relations adéquates, en confiance avec les autres.	Contenir, mettre un cadre, mettre l'accent sur la différence entre elle et les autres.	
Objectifs	spécifiques à chaque	secteur
TO SECURE	141.582.240.3626878364646	95% & S. 11957555
Objectifs	Stratégies	Evaluation
L'enfant sera capable de	méthodes, moyens	(synthèse du)
	Ecole	
Poursuivre l'apprentissage de la ecture avec l'étude des sons N, è N, p.	Lecture collective et individuelle du livre" Marou et Ratus"	
	Matériaux divers à dénombrer.	

Ecrire des mots simples en soript	Avec ou sans modèle, tracès à la craile, à l'éponge, dans un cahier. Ecriture de mots qui ont du sens par rapport au quotidien de S.	
Développer, en ACM, son sens esthétique et utiliser différentes techniques.	Peinture, bricolages, activités en tien avec le thème étudié en connaissance de l'environnement	
Se familiariser avec son environnement	Thèmes variés comme les dinosaures, la préhistoire, l'observation d'un arbre	
	Psychomotricité	
Améliorer son équilibre dynamique	Sauts différenciés, sur un pied, avec un pied d'appel, sauts enchaînés sur un pied et sur deux pieds.	
Développer ses capacités de dissociation	Dissocier les membres supérieurs et inférieurs	
Développer ses capacités en coordination occulo-manuelle	Déplacement pour attraper une balle au bout d'un fil, taper dans une balle avec une raquette	
Avoir une meilleure perception de ses mains et de ses bras dans l'espace.	Travait proprioceptif, retrouver une position les yeux fermés.	
S'individuer, en groupe.	Jeu des statues, où elle peut prendre une position personnelle et différenciée	
	Internat	
Rester elle-même, au milieu des autres.	aide pour verbaliser, encouragements, accompagnement et écoute.	
	Théraples	
En ergothérapie, se représenter un volume par un dessin	Jeux diversi organicubes, positionnement clair de Si dans l'espace.	
Utiliser les objets dans l'espace, de manière efficiente.	Prendre, tächer, remplir, fermer, doser	
Réaliser un projet	Concepts de début et de fin	
En psychothérapie, différencier le moi et le non-moi.	Dialogue où la thérapeute se recentre sur son vécu avec S . et le lui restitue.	
••	Famille	••
Continuer à progresser dans ses comportements et dans la gestion	Discussions, efforts fournis de part et d'autre.	

6. Relations avec les parents

Les parents sont des partenaires privilégiés tout au long du passage que va faire leur enfant à Florère.

Lors du *processus d'admission*, ils rencontrent le directeur pour présenter leur enfant, leurs attentes et visitent l'institution; après le stage de leur enfant, ils participent à un bilan. Enfin ils formulent une demande formelle d'admission.

Pendant le séjour à Florère, ils participent chaque année à :

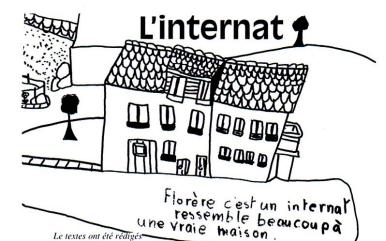
- une rencontre destinée à tous les parents au début de l'année scolaire; ce sont pour eux l'occasion d'échanger avec les enseignants de leur enfant, de visiter la classe, de prendre connaissance de l'enseignement dispensé et de rencontrer les autres parents d'élèves.
- le retour de synthèse a la spécificité de réunir les parents d'un seul élève avec les intervenants qui ont contact avec lui ; l'enfant est au centre des discussions ; c'est la mise en commun des observations, le partage des préoccupations, la recherche d'une attitude commune et cohérente entre école et maison, l'adoption du projet personnalisé.



Rencontre avec les parents; aussi attentifs que leurs enfants!

- les parents ou les professionnels peuvent éprouver le besoin de se rencontrer à *d'autres moments* encore, pour faire part d'un changement, d'un souci.
- les *téléphones* permettent des contacts ponctuels, de faire passer des informations urgentes, de demander des éclaircissements pour une meilleure compréhension de l'élève.
- le cahier de communication représente un lien écrit entre l'école et la maison, notamment pour transmettre des informations.
- d'autres rencontres ponctuelles peuvent avoir lieu, notamment pour des fêtes, journées portes ouvertes, sportives, ProFa, etc.
- A la *fin du séjour* lors d'un changement d'école ou d'une orientation vers la vie professionnelle, les parents participent aux démarches lors de réunions d'orientation, de bilan avec l'Office d'orientation de l'AI, de visites d'autres institutions.

Ce sont eux qui prennent la décision d'orientation.



1. Le placement en institution?

Le textes ont été rédigés

par les membres de l'équipe éducative et le directeur

Aujourd'hui pour diverses raisons, en particulier des raisons financières on porte sur le placement institutionnel un regard critique, pour ne pas dire négatif. En tant qu'intervenants au sein d'un internat, nous pensons que le placement a sa raison d'être, qu'il peut même être un élément important de prévention de troubles encore plus graves. Bien sûr, il s'agit d'une mesure lourde. La séparation d'un enfant d'avec son milieu familial ne peut être banalisée. Cependant, dans un certain nombre de cas et à certains moments, cette séparation est vitale, non seulement pour le développement de l'enfant, mais également pour la survie de la famille.

A Florère, la grande majorité des demandes de placement viennent de la famille elle-même. Pour diverses raisons (lourdeur du handicap, difficultés sociales ou familiales), elle n'arrive plus à faire face. A chaque fois, nous nous devons de vérifier si l'indication du placement est la bonne, s'il n'existe pas d'autres solutions plus pertinentes. Cette vérification de l'indication ou de la contre-indication du placement doit être faite régulièrement avec la famille et les autres intervenants.

Nous croyons que le placement n'est pas un aboutissement d'une situation qui s'est dégradée, mais bien une étape qui doit ouvrir d'autres possibles aussi bien pour l'enfant que pour sa famille. Notre travail consiste souvent à préparer de nouveaux départs: départ dans sa famille d'origine qui s'est réorganisée pour mieux faire face, départ dans une famille d'accueil (pour permettre à un enfant de connaître une vie familiale) ou départ vers un lieu de vie où les plus grands pourront conquérir leur indépendance.

«Collaborer c'est travailler ensemble avec nos compétences, nos valeurs, nos responsabilités respectives et aussi nos insuffisances, en sachant qu'il n'y a pas de vérité en éducation mais seulement un processus d'essais et d'erreurs dans lequel on peut cheminer et grandir.»

> (Guy Ausloos, la compétence des familles, Erès, 1995, p 161).

2. Les valeurs liées à la vie de l'internat

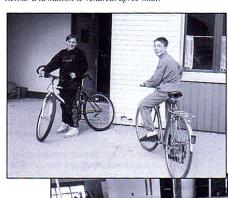
Le mandat socio-éducatif que nous confient les parents par l'intermédiaire de l'Etat implique un effort d'exploration, de compréhension et de réflexion afin que l'institution définisse les valeurs qui garan-

tiront l'éthique de l'accompagnement au quotidien des enfants et adolescents placés à Florère. Car, au coeur de chaque activité éducative peut s'éprouver et peut-être se transmettre les valeurs.

Le respect de soi et des autres ainsi que la reconnaissance, la légitimation de la différence sont des valeurs fondamentales à partir desquelles pourront s'enraciner l'autonomie psychique et affective (conscience de soi) et l'autonomie physique (attitudes et comportements socialisés, "système D"). Cet accompacomportements gnement s'apparente à un voyage au long court avec ses espoirs, ses doutes, ses illu-sions. Voyage périlleux qui tend à amener l'enfant à prendre conscience de la place qu'il a et qu'il tient dans le monde.



Retour à la maison le vendredi après-midi



3. La population de l'internat

12 enfants de 4-18 ans ayant d'importants retards scolaires et/ou de développement suite à un handicap mental, des troubles du comportement et de la personnalité et dont la prise en charge éducative nécessite un internat



moi. Florère, l'église

4. Organisation de l'équipe éducative

L'équipe éducative se compose de trois éducatrices et de trois éducateurs. Dans la mesure du possible ils s'organisent pour travailler en duo femme homme, pour favoriser la mixité de l'accompagnement des enfants.

Les activités éducatives sont situées autour des nécessités quotidiennes. Elles sont complétées par l'organisation d'activités de loisirs, de sport, culturelles et de camps de vacances.

L'équipe éducative planifie et partage les tâches sous la responsabilité du directeur. Certains mandats sont répartis entre les éducateurs : achats de matériel ou de médicaments, planification des heures, comptabilité du "ménage", prise de notes, rédaction de rapports, etc. Des colloques hebdomadaires servent à la gestion de la vie quotidienne de l'internat et à la coordination des interventions mises en place par rapport aux enfants.

Chaque enfant est pris en charge plus spécifiquement par une éducatrice et un éducateur avec lesquels il a des activités individuelles. Ce sont ses éducateurs

référents. Ils rassemblent les informations le concernant et les transmettent à leur entourage. Ce sont eux qui ont les contacts avec la famille, les thérapeutes et les services sociaux. Les réfèrents ont également pour tâche d'organiser les activités personnelles de l'enfant, ils sont responsables de son projet de vie à l'internat.

5. La collaboration avec les familles

Dès les premiers contacts avec les parents, nous voulons mettre en place les piliers de cette collaboration. Souvent le placement est ressenti comme un échec (même s'il est demandé par les parents). La famille se perçoit comme incompétente, elle ressent une certaine culpabilité. Pour nous, la procédure d'admission doit permettre de mettre en place un véritable partenariat avec la famille. Pour ce faire nous voulons communiquer à la famille que nous avons besoin d'elle, car c'est elle qui connait le mieux cet enfant, ils en sont les premiers éducateurs. Comme nous, ils ont des compétences, des valeurs, des responsabilités et nous avons besoin de tout cela pour avancer.

Au cours du placement, les contacts sont nombreux et multiples: contacts téléphoniques hebdomadaires, retours de synthèse, rencontres à domicile, rencontres avec d'autres partenaires (assistants sociaux, psy), cahier de communication.



14 ans, ca se fête.

A chaque fois, il s'agit de créer un climat de confiance qui permette à chacun d'utiliser au mieux ses compétences au service du développement de l'enfant. Pour ce faire, il est nécessaire de reconnaître nos difficultés afin de permettre un véritable échange. De plus, nous nous devons d'être le plus transparents possible sur notre travail au sein de l'internat. Cela implique l'existence d'un projet pour l'enfant sur lequel les parents sont régulièrement informés et consultés.

En début de semaine, le «Colloque enfants».

6. Vie quotidienne

Les enfants internes restent à Florère du dimanche soir au vendredi soir, certains y passent également le week-end à quinzaine. L'internat est donc leur principal lieu de

La vie en internat, comme toute vie en communauté, implique une certaine organisation, afin que le quotidien puisse apporter à chacun non seulement une certaine satisfaction, mais aussi des occasions

d'apprentissage.

Du lever à 7h30 au coucher qui s'échelonne de 20h à 21h selon les âges, les moments passés à l'internat sont multiples et variés. Les enfants y prennent leurs repas, y jouent, se déten-

Les actes quotidiens deviennent sources d'apprentissage: arriver à l'autonomie dans l'habillage et l'hygiène, tenir sa chambre dans un certain ordre, se comporter de manière adéquate à table... Il s'agit également de réaliser certaines tâches communautaires comme mettre et débarrasser la table ou acheter le nécessaire pour le déjeuner.



L'apprentissage de l'autonomie.

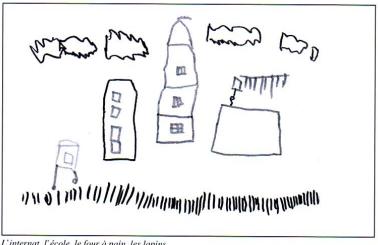
Vivre à dix enfants dans la même maison permet d'aborder les notions de respect et de partage. Respect et partage qui s'apprennent aussi en intégrant un certain nombre de règles, propres à l'internat ou à l'institution en géné-

La vie quotidienne est faite également de moments plus réjouissants comme, par exemple, la distribution de l'argent de poche et la dépense de celui-ci !!

Les activités extérieures sont importantes, surtout pour les adolescents (cours de judo, flûte, dessin). Elles permettent aux enfants de Florère d'entrer en contact avec d'autres enfants et, une fois de plus, tendent à une certaine autonomie.

La vie en internat doit permettre à l'enfant de se forger une identité, de grandir et d'évoluer. Ainsi, les activités et les responsabilités ne sont pas les mêmes selon les âges. De même, il y a des lieux communs et des lieux "réservés" (coin jeux pour les petites filles, salon pour les adolescents etc...). L'enfant est ainsi respecté dans son individualité.

dent...



L'internat, l'école, le four à pain, les lapins.

7. Relations extérieures, camps et loisirs

Lorsque l'internat devient lieu de vie, les jeunes sont confrontés à leur solitude qui, si l'on n'y prend pas garde, risque d'engendrer l'enfermement jusqu'à l'isolement de soi. Pour pallier à ce risque, l'internat a développé un concept alliant les loisirs au quotidien et les camps aux relations extérieures.

Les loisirs visent une prise de conscience du jeune, de ses capacités d'adaptation, d'endurance, de concentration, d'agilité, de choix, du dépassement de ses peurs: cheval, escalade, ski de fond, ski alpin,natation, balade, jeux de sociétés, d'équipe, vélo, théâtre, cinéma, histoires, etc. Aboutir à oser l'initiative et passer peu à peu maître de ses choix.

Les camps permettent aux jeunes de vérifier leurs acquisitions par la découverte d'horizons nouveaux tout en vivant et côtoyant ouvertement

la vie ordinaire. Sortir des murs, regarder la mer, écouter la rivière, faire les crêtes du Jura à ski de fond, respireb l'air du "Grand Nord" avec les chiens de traînaux, se faire peur en découvrant les plantes carnivores des tourbières...

Les relations extérieures, mêmes furtives, avec les gens ordinaires sont essen-

tielles au développement de la personnalité de l'individu placé en internat. Le





Floréen veut sortir de Florère, comme on sort de chez soi. Il veut connaître des gens, des garçons, des filles, pour se connaître, se reconnaître au travers d'un salut, d'un bonjour vrai! Ames charitables s'abstenir, sinon ce n'est plus des relations!

La variété de la prise en charge au quotidien permet progressivement à l'enfant de s'essayer au premier envol vers le monde ordinaire. Souvent menaçant, voir terrifiant pour lui. C'est ainsi que la région devient lieu d'intégration: judo, musique, dessin, patinoire, piscine, pistes de ski, courses et achats divers dans les commerces de la Vallée, déplacements avec les transports en commun, découvertes...Ca s'appelle l'autonomie! et c'est pas facile.

L'internat, si l'on n'est pas vigilant et rigoureux, risque de maintenir l'individu dans un statut d'éternel "gamin".

8. Le groupe adolescents



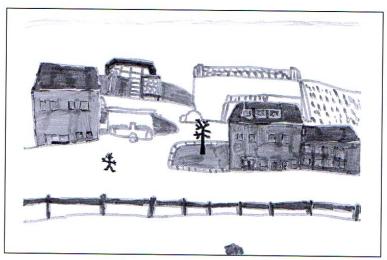
A mon tour de débarrasser la table et de ranger la vaisselle.

Tout jeune qui rentre dans sa 14ème année accède au "groupe ado". Ce nouveau statut lui permet de franchir symboliquement une étape qui renforce chez lui le sentiment d'appartenance à un groupe dans lequel nous tentons de développer le respect de l'autre, la tolérance, par l'apprentissage de la prise de parole, de la négociation, du partage au quotidien.

Le groupe vit trois temps forts dans la semaine.

La cuisine

Le mercredi soir, les adolescents se retrouvent pour confectionner et déguster un repas qu'ils concoctent depuis les achats jusqu'au rangement de la vaisselle et remise en état des locaux.





Bon appétit!



Fondue avec les enfants, parents et personnel après la course de la Combe.

Le ménage

Le vendredi après-midi, les jeunes se concertent avec l'éducateur, le cuisinier et l'intendance pour voir quels sont les travaux à exécuter dans l'institution. Les tâches sont réparties et l'éducateur circule ensuite auprès des jeunes pour aider, conseiller, vérifier.

La socialisation

C'est un lieu d'échange, ou parole et silence sont respectés. Les thèmes abordés par les adolescents sont centrés sur leurs préoccupations: leurs craintes, leur différence, leurs difficultés, leur sexualité, leur avenir, leur isolement.

Cet "espace ado" vise à préparer le jeune à l'après Florère, en le sensibilisant progressivement aux exigences du monde adulte

9. La préparation à la vie en internat

10. Relations avec les autres professionnels



une bonne communication entre les différents secteurs est indispensable

logopédiste,

sont

mais

pour gérer le quotidien et surtout pour assurer à l'enfant une prise en charge globale de qualité et cohérente.



Dans les bras de Morphée...!

Ma chambre.

Quand les enfants de la région qui rentrent tous les jours chez eux auront terminé leur scolarité à Florère, ils seront orientés dans d'autres centres ou institutions où ils devront vivre en internat de semaine. Afin de les amener, eux et leur famille, à se préparer à cet important changement, les adolescents à partir de 14 ans ont la possibilité de passer une, puis deux, puis trois nuits à l'internat. Cet apprentissage de l'autonomie et de la séparation s'avère primordial pour que cette étape à venir se vive positivement.

Différentes rencontres nous permettent d'échanger de manière formelle :

-les séminaires réunissent une fois par semaine éducateurs, enseignants, logopédiste, psychomotricien, psychologue et directeur. Nous débattons de nos prises en charge, de notre foctionnement, des différentes problématiques d'enfants, etc

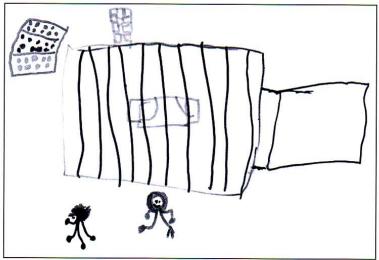
-les synthèses réunissent 2x par année l'éducateur et l'enseignant référents de l'enfant, la psychologue, le psychomotricien, la logopédiste, le directeur et s'il y lieu d'autres intervenants.

-les colloques intendance-directionéducateur et chauffeur-direction-éducateur permettent également de régler bon nombre de problèmes pratiques.

Si les rencontres formelles sont très importantes, les rencontres informelles le sont également : échanger quelques mots avec les enseignants lorsque les enfants partent en classe, prendre contact avec le psychomotricien, la logopédiste ou la psychologue pour échanger points de vue, impressions ou simplement quelques informations...Tout ceci nous permet de collaborer et de tendre à une cohérence effective pour l'enfant.

Comme toute bonne collaboration, la collaboration interprofessionnelle doit se faire dans le respect du travail de l'autre et de ses spécificités. Ainsi, l'enfant peut s'épanouir dans les différents lieux

Notons que le Service de Protection de la Jeunesse suit un certain nombre d'enfants placés à Florère. L'assistant social collabore avec la famille et l'institution. Il participe aux synthèses, organise des rencontres de réseaux et est le garant du respect des mesures décidées pour la protection de l'enfant (weekends, droit de visite, etc)



Le four à pain, le local pour les lapins, le jardin.



Bonsoir, bonne nuit...!

11. Aspects pratiques

Ouverture: 5 jours sur 7 pendant les semaines scolaires, internat ouvert les week-ends tous les quinze jours et pendant 6-7 des 13 semaines de vacances

Les déplacements: les enfants qui sont à l'internat proviennent de tout le canton. Ils arrivent le dimanche soir et repartent le vendredi en fin d'après-midi. Le transport est assuré par notre chauffeur avec notre bus et un éducateur avec son véhicule qui déposent ou prennent les enfants à domicile ou dans un endroit centré dans les grandes agglomérations (Lausanne, Yverdon, Morges, Vevey)

L'écolage: Florère est un centre privé, mais les parents ne choisissent pas d'y placer leur enfant en préférant le secteur privé au public. C'est la problématique de l'enfant et/ou de la famille qui fait qu'il y a besoin d'une structure spécialisée. Comme la scolarité (et les mesures qui peuvent y être associées, internat par exemple) est obligatoire, l'écolage se limite pour les parents à une contribution de 50.- par semaine comme participation à l'hébergement; ce montant est fixé par le Service de l'Enseignement Spécialisé. Les frais de fonctionnement sont pris en charge par la Confédération et le Canton.

Thérapies et interventions extérieures

1. Les prestations à Florère

Deux thérapies font partie intégrante des prestations offertes à Florère dans le cadre de l'école. Il s'agit de la psychomotricité, dont bénéficient 7 enfants en individuel et 13 en différents groupes et de la logopédie, avec 12 enfants en thérapie individuelle et 3 en groupe. A cela s'ajoute le poste de psychologue. Ces prestations sont financées sur le budget de Florère.

Quand la problématique de l'enfant nécessite d'autres thérapies, nous faisons appel à des organismes ou à des professionnels indépendants qui viennent à Florère. C'est ainsi que nous pouvons offrir des prestations en psychothérapie (pour 5 enfants), en ergothérapie (2 enfants), en physiothérapie (2 enfants), en stimulation visuelle (1 enfant). Ces prestations sont financées soit par le budget des organismes dont elles dépendent, soit par l'Assurance Invalidité ou encore l'Assurance maladie de l'enfant. Deux autres services interviennent à Florère à la fois pour les enfants et pour les professionnels : il s'agit du Service de psychiatrie pour enfants et adolescents et de l'Unité pédago-thérapeutique itinérante.

Toutes ces thérapies s'inscrivent dans un projet personnalisé de chaque enfant dans lequel sont prises en compte les dimensions scolaire, éducative, thérapeutique et familiale.



«lire» une histoire avec des dessins

3. Le travail de la psychologue

Le travail de la psychologue au sein de Florère est multiple. Mon temps d'intervention (20%) est réparti entre la prise en charge des jeunes, le soutien aux professionnels et la participation aux diverses réunions.

En ce qui concerne les enfants, je récolte des informations soit par des observations en

classe ou à l'internat soit au travers d'entretiens individuels. Ces démarches auprès des jeunes ont comme buts d'éventuels bilans demandés par l'assurance invalidité ou simplement de donner des réponses et éventuellement des solutions de prise en charge aux équipes éducatives et enseignantes.

Je suis d'autre part à disposition des professionnels pour toutes questions relatives à leur pratique ou aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer avec un jeune.

Finalement, je participe aux synthèses concernant les enfants et aux rencontres organisées avec le pédopsychiatre.

Un colloque toutes les 3 semaines avec les autres spécialistes et des contacts avec les professionnels nous permettent d'avoir une réflexion pluridisciplinaire qui est au grand bénéfice de la prise en charge des jeunes.

Anne Moulin, psychologue

2. La logopédie

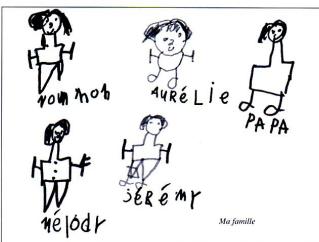
La logopédiste intervient auprès des enfants pour des dépistages, des bilans, des troubles de la voix, de la parole, du langage et de la communication orale et écrite.

Les prises en charge à Florère se font de façon individuelle ou en petits groupe dans un lieu réservé à cet usage.

La logopédiste peut être amenée à intervenir en classe.

Des temps réguliers avec les autres intervenants (psychologue, psychomotricien, enseignants) permettent d'harmoniser le travail, d'élaborer et actualiser les projets de chaque jeune.

Françoise Mathon-Pugin, logopédiste



4. L'ergothérapie

Qu'est-ce que l'ergothérapie ?

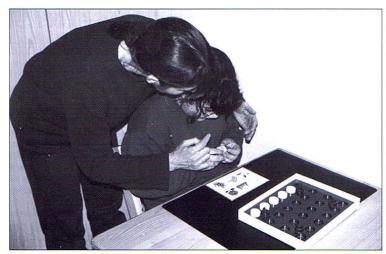
Permettez-moi de vous expliquer brièvement le sens du mot ergothérapie. Celuici peut être divisé en deux parties, soit " ergo " et " thérapie ". " ergo " vient du grec et signifie " travail, activité ".

L'ergothérapie est donc une thérapie utilisant l'activité comme moyen de traitement. Son but est de lutter contre les effets de la maladie ou du handicap et de favoriser le maintien ou l'amélioration des possibilités d'action d'une personne que ce soit dans les activités de sa vie quotidienne (se laver, s'habiller, se déplacer, manger) son activité scolaire ou professionnelle, ses loisirs ou sa vie sociale.

Par l'observation de la personne en action, l'ergothérapeute évalue les raisons de son incapacité à réaliser une activité.

En la décomposant et en l'adaptant elle propose des exercices de rééducation dont la difficulté augmente progressivement afin de permettre à terme la réalisation de l'action complète.

Prenons l'exemple de mettre ses souliers. Pour certains enfants souffrant de troubles de perception il est difficile de glisser le pied dans le soulier car les points de repère dans l'espace sont trop flous. En positionnant l'enfant sur un siège bien ferme et muni d'un dossier l'environne-



Dévisser un bouchon, ce n'est pas si facile!

ment devient plus présent. Si l'on ajoute ensuite un escabeau sous son pied il aura plus de facilité à presser son pied dans le soulier pour aller buter contre le fond et saura qu'il l'a correctement enfilé. En guidant les mains de l'enfant, la thérapeute lui montre par le geste comment saisir les chaussures et tirer contre le haut. Reste la fermeture du soulier qui pose bien souvent problème aux enfants souffrant d'un manque de mobilité fine de la main ou par insuffisance de coordination du mouvement. Dans ce cas il est possible d'utiliser des fermetures à velcro qui demandent un geste beaucoup moins fin.

L'ergothérapeute alterne donc entre la rééducation, la réadaptation et l'adaptation de l'environnement. Elle conseille également dans le choix de moyens auxiliaires tels fauteuil roulant, verticalisateur, lift de bain, appareil de communication, par exemple. L'idée maîtresse de l'ergothérapie est d'aménager l'activité de manière à ce que le bénéfice retiré par la personne soit toujours légèrement supérieur à l'effort qu'elle doit fournir, afin de s'assurer de sa collaboration optimale et de la valoriser par la réussite de son action.

Isabelle Rey, ergothérapeute

5. La psychomotricité

La psychomotricité s'adresse aux enfants et aux adolescents qui se sentent mal dans leur corps et qui se trouvent en difficulté pour communiquer, pour s'exprimer et pour agir sur le monde extérieur. Ceci peut se manifester de manières très diverses:

- Point de vue **corporel** : maladresse, mauvaises coordinations, crispations, mauvaise connaissance et représentation de son corps, latéralité mal intégrée, mais aussi image de soi négative
- Point de vue relationnel : difficulté de communication et de contact, inhibition, instabilité, agressivité
- Point de vue environnemental : difficulté à manier les objets et à se situer dans l'espace et le temps

En psychomotricité, c'est le corps qui est en jeu. Les séances se déroulent à des temps réguliers et dans un espace spécifique, la salle de psychomotricité (parfois aussi en piscine). Le psychomotricien utilise un matériel varié (tapis, trempoline, cordes, ballons, tissus, matériel graphique,

instruments de musique,...). Ces objets, par leurs particularités, nous permettent de mettre des accents différents. Par exemple, un gros ballon peut servir à rouler dessus afin de bien percevoir son corps, pour le coordonner dans un mouvement unifié, mais il peut aussi conduire à entrer en relation avec un autre enfant pour le lui rouler; il peut encore nous amener à explorer l'espace salle ou à décharger l'agressivité.

3 axes guident le travail en psychomotricité :

La relation à soi : aider l'enfant à découvrir son corps (connaissance du corps, représentation de son corps, ce que l'on voit, ce que l'on perçoit de son corps); aider l'enfant à mieux agir avec son corps (jeux d'équilibre, d'agileté); aider l'enfant à mieux s'exprimer et communiquer avec son corps (mimes); procurer un bien-être corporel; aider l'enfant à se détendre; valoriser l'image de l'enfant.

La relation à autrui : aider l'enfant à être plus à l'aise dans une relation à l'adulte (intégration des limites, confiance en soi) ; aider l'enfant à être plus à l'aise avec d'autres enfants (jeu corporel entre les enfants, jeux de socialisation)

La relation à l'environnement : aider l'enfant à mieux se situer dans l'espace (jeux d'orientation, de construction) : aider l'enfant à mieux se situer dans le temps (jeux faisant intervenir les notions de vitesse, d'en même temps, d'avant/après) ; aider l'enfant à mieux percevoir les rythmes (jeux de rythme, en musique).

Michel Jeanneret, psychomotricien



6. La Psychothérapie

On trouve dans ma prise en charge des enfants de Florère des éléments de travail égaux aux autres thérapies que je pratique avec des enfants scolarisés à l'école publique ou des adultes que je vois en thérapie individuelle. Ces éléments sont les apports théoriques que j'ai acquis durant ma formation de psychothérapeute, j'utilise:

- des éléments " psychodynamiques "
 c.a.d. inspiré par la psychanalyse
- des éléments de thérapies familiales et systémiques
- des éléments de la psychologie du développement

Les premiers éléments me permettent d'être à l'écoute de l'inconscient de l'enfant, qui s'exprime à travers ce qu'il me livre par ses jeux, ses agirs, ses dessins, ses " ratés " ses comportements dans et autour de la thérapie. Mon travail consiste alors à lui renvoyer ce que j'ai entendu ou vu p.ex: l'enfant attaque une de mes peluches, je lui fait alors remarquer qu'il m'en veut peut-être d'avoir été malade etc. Ceci est transmis à l'enfant afin qu'il puisse en prendre conscience et mieux intégrer ses sentiments au lieu de les subir à son insu et de manière diffuse.



Ya pas de cave dans cette maison!

Je laisse le libre choix à l'enfant d'utiliser des marionnettes, le dessin, de lire un livre ensemble, de jouer à la maison de poupée, etc.

L'approche systémique quant à elle, m'aide à replacer ce que l'enfant vit dans son contexte familial et social, afin de l'aider ainsi que son entourage à donner sens à ce qui se passe pour chacun et éventuellement à changer quelque chose si nécessaire. Je croix que cela peut aussi aider l'entourage de l'enfant à faire avec un comportement qui paraissait aberrant ou

agressif, mais aussi aider l'enfant à se sentir mieux intégré dans son milieu, tout en respectant l'intimité de chacun.

Mon travail permet en résumé de donner à l'enfant et à sa famille à s'exprimer, de dire sa souffrance mais aussi d'accompagner ses progrès et d'imaginer ensemble l'avenir de cet enfant handicapé.

Anne Saïto, psychologue-psychothérapeute



Physiothérapie

Le but de la physiothérapie est d'améliorer, développer, favoriser et maintenir les fonctions nécessaires à l'indépendance et l'autonomie des enfants dans l'ensemble des activités quotidiennes.

- des techniques manuelles sont employées pour stimuler, inhiber faciliter et guider les mouvements.

- Les mobilisations actives et passives dans les amplitudes articulaires maximum nous permettent de prévenir ou diminuer les rétractions et déformations osseuses.
- Une gymnastique adaptée aux problèmes de l'enfant permet de maintenir et améliorer le tonus musculaire.

Ces moyens s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale de réhabilitation de l'enfant ou de récupération fonctionnelle. Ces traitements sont en collaboration étroite avec les divers intervenants auprès de l'enfant : éducateurs, enseignants, ergothérapeute, logopédiste, psychomotricien et psychothérapeute, sans oublier la collaboration avec les parents.

Dans le cadre de Florère j'interviens pour les traitements de physiothérapie sur ordonnances médicales et les soins s'adressent aux enfants qui présentent un déficit moteur et/ou des problèmes orthopédiques.

Anne Chalimon, physiothérapeute

8. L'Unité pédago-thérapeutique itinérante (UPTI)

L 'UPTI, ouverte à fin 97, dépend à la fois de la Fondation de Verdeil, institution privée d'enseignement spécialisé, et du Service de Psychiatrie pour Enfants et Adolescents. Sise à Yverdon, elle est animée par un pédagogue, M. B. Lévy, et un pédopsychiatre, le Dr. C. Grandjean. L'UPTI est essentiellement au service de professionnels confrontés à des difficultés dans la prise en charge et l'orientation d'enfants présentant des "Troubles envahissants du développement ", c'est à dire des troubles psychiques ayant des réper-

cussions sur le développement psychologique, affectif, intellectuel et comportemental.

L'UPTI a répondu à différentes demandes de " Florère " : conseils et supervisions, matinées de formation, participation à des colloques et des synthèses, ainsi que quelques interventions dans le groupe-classe, autour d'enfants ayant présenté des problèmes de comportement difficilement gérables. La plupart du temps, les parents n'ont pas de contact direct avec l'UPTI, puisqu'il ne s'agit pas d'une aide personnelle à l'enfant. Par contre, certains enfants ont très vite perçu que si M. Lévy vient un jour discuter avec leur éducateur ou leur enseignant, c'est ils sont concernés, et ils viennent volontiers le saluer ! Par ailleurs, l'UPTI s'est également adressée à "Florère " pour participer à l'intégration d'enfants qu'elle connaissait et qui venaient d'autres institutions.

Dr. Christophe Grandjean, pédopsychiatre



Supervision dans la bonne humeur avec Bernard Lévy de l'UPTI

9. Le Service de Psychiatrie pour Enfants et Adolescents (SPEA)

Le SPEA dépend du Secteur psychiatrique Nord. Service d'Etat, le SPEA prend en charge plus de 1300 situations d'enfants et d'adolescents de 0 à 18 ans par année, pour des bilans et des traitements psychiatriques, sous la responsabilité médicale du Dr. Christian Perler, pédopsychiatre. Le Service est organisé de manière à pouvoir desservir la population du Nord vaudois, avec un siège à Yverdon et des lieux de consultations décentralisés. Il y a ainsi une consultation hebdomadaire à l'Hôpital de la Vallée, animée par Mme A.-L.-Grüffel-Desplands, psychologue-psychothérapeute, qui dépend de l'antenne d'Orbe. Régulièrement, le SPEA reçoit des demandes de consultation pour des jeunes de la région et scolarisés au CEES " Florère



Notons que le SPEA ne peut intervenir qu'à la demande des parents et avec leur collaboration active. Toutes les demandes doivent être adressées à Yverdon (tél. 024/424.15.30). Les prestations fournies par le SPEA sont en principe couvertes par les caisses maladies, occasionnellement par l'Assurance Invalidité.

Le SPEA est également mandaté par "Florère" pour les besoins de l'équipe et des bilans occasionnels des enfants, notamment à la demande de l'Assurance Invalidité. Depuis 3 ans, le Dr. C. Grandjean, chef de clinique, vient 2 fois par mois à "Florère", pour participer à des synthèses ou rencontrer des enfants à propos desquels l'équipe se pose des questions. Il apporte ainsi un regard de pédopsychiatre aux prises en charge réalisées à "Florère" et facilite, par son statut, les relations du CEES avec le SPEA et d'autres service médicaux.

Pour la petite histoire de "Florère", depuis l'inauguration du four à pain, le Dr. Grandjean est devenu un client très fidèle, qui repart souvent avec un sac plein de pain tout frais.

Dr. Christophe Grandjean, pédopsychiatre

10. Le Service pédagogique itinérant du Centre Pédagogique pour Handicapés de la Vue (CPHV)



Stimulation visuelle.

Lorsque nous est signalé, dans une classe ordinaire ou spécialisée, un enfant avec un déficit visuel, nous proposons une évaluation de sa vision fonctionnelle et nous cherchons avec des autres intervenants à répondre à ses besoins.

Cela peut prendre plusieurs formes : une stimulation individuelle de la vision fonctionnelle, des propositions d'adaptation de matériel ou de moyens auxiliaires permettant à l'enfant un meilleur accès à son travail, des informations sur les spécificités du handicap visuel et les moyens d'aider l'enfant dans les situations quotidiennes...

Dans tous les cas, des échanges et une bonne collaboration avec l'équipe du lieu d'accueil sont indispensables.

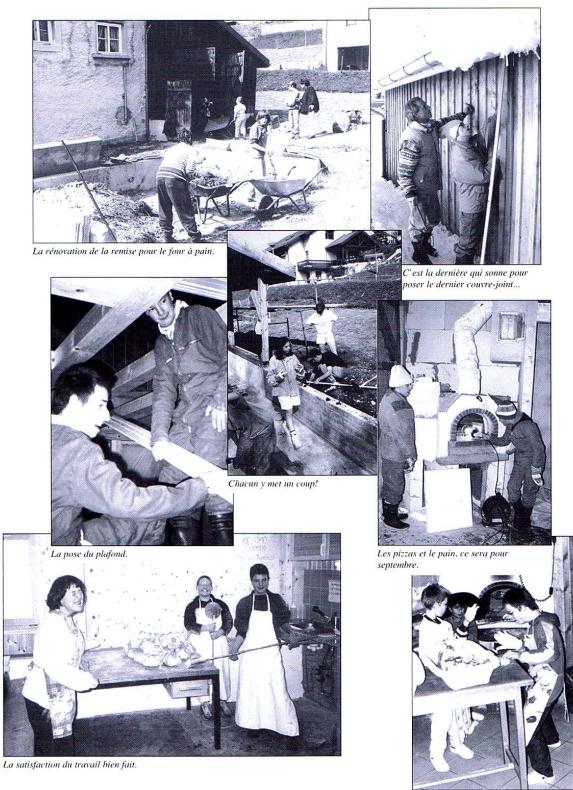
La participation aux synthèses nous permet de garder un regard global sur l'enfant.

C'est par une fillette que j'ai appris à connaître le charmant village du Lieu et son institution. Je passe une fois par semaine le col du Mollendruz, sous le soleil, la pluie ou la neige, avec deux gros sacs de matériel divers et je fais des activités avec elle pour développer au mieux son potentiel visuel.

Cordialement accueillie, j'ai beaucoup de plaisir à partager mon travail avec les collaborateurs de Florère.

Christiane Daccord, enseignante spécialisée

Le four à pain: une ouverture sur le monde professionnel



L'équipe relève.

30

Appes Florer ?

1. Le mot de l'institution

Lors de l'intégration d'un enfant dans un centre d'enseignement spécialisé, les parents se posent *mille questions* sur son avenir: y restera-t-il toute sa scolarité? réintégrera-t-il un jour la scolarité officielle? que pourra-t-il faire plus tard? pourra-t-il acquérir une formation profession-nelle? gagner sa vie? aura-t-il suffisamment d'autonomie pour mener une vie de manière indépendante? est-ce que nous devrons toujours nous en occuper? etc.

Il est important que les parents trouvent des réponses à ces questions légitimes, et ceci bien avant la fin de la scolarité où un changement sera alors effectif. Il est important déjà à l'admission, de situer avec les parents ce qu'est l'enseignement spécialisé, les perspectives d'évolution pour leur enfant dans le cadre de la scolarité et les possibilités existantes en matière d'avenir professionnel. Cet accompagnement se poursuit et s'enrichit tout au long des rencontres avec eux, le fil conducteur étant la confiance réciproque.

Il est très sécurisant pour les parents, mais aussi pour la famille plus élargie, de découvrir que l'enseignement spécialisé a pour objectif de développer le plus harmonieusement possible le potentiel de leur enfant et qu'il existe des structures d'accueil variées ceci à tous les âges de la vie. L'enfant pourra alors être reconnu pour ce qu'il est et c'est à partir de lui que vont se construire des projets alliant les "savoir", les "savoir-faire" et les "savoir-être"

Chaque année plusieurs adolescents quittent le Centre ce qui veut dire que les autres enfants participent indirectement à la préparation de leur départ. Mais c'est plus spéciquement à l'âge de 14 ans que nous entreprenons avec le jeune des démarches orientées vers l'avenir.

Il y a d'abord l'admission de l'enfant dans le **groupe** ados, ceci quelles que soient sa problématique et ses difficultés. Ce groupe de pairs se réunit chaque semaine pour mener 3 activités:

- un après-midi consacré à la socialisation au cours de laquelle ils apprennent à devenir plus autonome (déplacement avec les transports en commun, gérer un compte en banque, faire face aux imprévus de la vie quotidienne, etc) et à parler de leurs préoccupations en tant qu'adolescents, de leur prise de conscience de leurs différences, de leur insertion dans la société, de leurs craintes et de leurs espoirs.
- un après-midi pour l'entretien de leur chambre et de leur lieu de vie ainsi que de se préoccuper de leur hygiène personnelle et de leur look

- une soirée *cuisine* au cours de laquelle ils confectionnent et partagent un repas

Il y a ensuite pour certains la possibilité de travailler régulièrement à l'extérieur chez des patrons de la région, par exemple chez un paysan ou chez un mécanicien sur vélo (que nous remercions). Avec la conjoncture actuelle, ces opportunités deviennent malheureusement plus rares.

Il existe encore la possibilité de participer aux activités de sociétés locales.

Pour les enfants externes, il est fréquent qu'ils viennent passer une, puis deux, voire 3 soirées et nuits à l'internat de manière à ce que lui et sa famille s'habituent progressivement à une séparation qui pourrait avoir lieu au départ de Florère.

C'est enfin le moment important où intervient le conseiller en orientation sous forme d'une première rencontre avec l'adolescent et ses parents. Il y en aura une deuxième à l'âge de 15 ans qui va permettre d'évaluer les possibilités concrètes d'orientation, ceci en collaboration avec les parents et le personnel de Florère. Il va s'agir alors de déterminer si le jeune va quitter le Centre à la fin de scolarité obligatoire ou si sa scolarité doit s'y prolonger une année ou deux.

Si le choix se porte sur une autre structure, un stage est planifié, en deux temps: une visite des lieux pour les parents d'abord, pour les parents et l'adolescent ensuite; le stage à proprement parler à la suite duquel un bilan réunit les personnes responsables du stage, les parents, l'adolescent, l'éducateur et l'enseignant référents et le directeur de Florère.

Lorsque la nouvelle orientation est décidée, le départ se prépare progressivement avec l'adolescent, ceci en collaboration avec l'institution qui va l'accueillir.

Il est très important d'accompagner et les parents et l'adolescent tout au long de ce processus d'orientation et qu'ils trouvent des interlocuteurs à qui faire part de leurs préoccupations. Quand un parent rayonnant nous dit qu'il est heureux que son enfant puisse poursuivre son insertion dans la vie professionnelle dans tel établissement alors que deux ans auparavant il nous disait tout ému qu'il allait «finir en institution», nous mesurons le chemin parcouru ensemble. Nous pouvons alors dire comme cet adolescent: "après Florère? et bien la terre ne s'arrête pas de tourner, la vie continue..."

2. Le mot de Cristel

Le fait que je parte?

6 février:

D'un côté je suis bien contente et d'un autre, je suis moins contente:

Alors je suis bien contente retrouver d'autres copains. Ici, j'ai assez vu! Aller voir ailleurs, d'autres éducs. J'ai dit à l'orienteur, je me réjouis de partir, j'étais un moulin à paroles!

Et aussi, je suis moins contente, que j'ai peur de louper mon stage, peur d'être refusée à Etoy. C'est aussi un peu difficile de quitter ici et les copains d'ici.

A la maison des fois je parle beaucoup, des fois je parle pas, ... parce que ça me fait mal, ... peur que mon frère me manque.

A Etoy, j'espère trouver un copain, aller en studio, en appartement.

Ces temps, j'ai envie de dire des choses mais ça ne sort pas. Y a des mots j'arrive, y a des mots j'arrive pas. Peur que les gens d'en face prennent pas le temps, là-bas, je les connaîs pas.

6 mars:

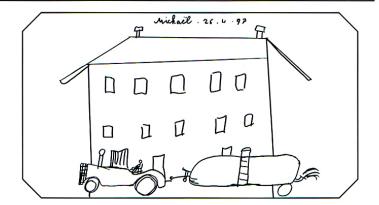
Ca y est, la semaine prochaine je pars en stage. Je suis contente, je me lance dans

Je pense que je trouverai là-bas très cool, bien et ici très nul quand je reviens, c'est pour les gamins!

14 mars:

Le stage, c'était bien, j'ai réussi. Je me suis appliquée.

Cristel



4. Le mot des jeunes du groupe ados

Etre ado, c'est:

- plus grand que l'adulte
- le corps il change
- y a les règles
- moitié grand, moitié adulte
- parler des garçons, de nos amoureux
- j'aime pas être grande

Etre adulte, c'est:

- ✓ être encore plus grand
 ✓ faut travailler
- moi pas encore, je veux rester moi
- faire l'amour, conduire la voiture, avoir un copain

3. Le mot de Cyril

A mon départ de Florère, j'étais un peu triste, mais en même temps content,... c'était de quitter les autres. La dernière semaine que j'ai passée à Florère, j'étais pas calme, j'arrêtais pas de faire le c..

A l'Elan, ça a été un peu dur au début, j'avais un peu peur d'aller là-bas. La première semaine j'ai été à l'atelier bois. J'allais pas vers les autres, j'allais plus vers les adultes.

Je trouve bien que je sois à l'Elan.

5. Sorties entre 1986 et 1996

Sur 37 jeunes qui ont quitté Florère en cours ou à la fin de la scolarité:

- 8 ont poursuivi leur scolarité obligatoire dans d'autres écoles d'enseignement spécialisé
- 1 a réintégré en cours de scolarité les classes à option
- 7 ont été dans des centres de préformation et de formation (internat, de 16 à 20 ans)
- 3 ont été dans un centre de formation au travail (externat, de 16 à 20
- 6 ont été en institution pour des formations élémentaires (internat dès 16 ans et âge adulte)
- 3 ont été dans des ateliers protégés et d'occupation (externat, dès 18
- 2 ont été travailler dans l'économie privée
- 7 autres (hors canton ou à l'étran-



6. Le mot de l'Office Al

L'équipe pédago-éducative qui encadre le jeune à Florère entreprend, en collaboration avec le conseiller en orientation de l'Office AI du canton de Vaud, les diverses étapes pour préparer le jeune à son avenir et surtout à son intégration dans la vie sociale et professionnelle. Souvent, on a le choix entre diverses solutions qui se distinguent par leur finalité (préparation à une formation professionnelle, à une activité dans l'économie, à un atelier protégé ou encore à un lieu de vie dans lequel l'aspect professionnel n'est pas primordial). Ce choix ne s'avère pas toujours évident, car il faut trouver un consensus entre les attentes du jeune et de ses parents, mais également des institutions qui sont appelées à encadrer la personne durant plusieurs années. Du point de vue du conseiller en orientation, il devrait, idéalement, s'agir d'un environnement adapté à la fois sur le plan social, psychologique et cognitif. Il est très important pour ces jeunes sortant de Florère, qui présentent souvent un important retard, que l'institution future s'avère suffisamment stimulante pour que le jeune puisse encore faire des progrès, afin de s'approcher au mieux d'une capacité de travail dite normale.

Il y a trois groupes de solutions Post-Florère :

a) Le circuit économique pour envisager une formation pratique du jeune auprès d'un patron.

b) La seconde est de diriger le jeune vers soit

- un centre de formation professionnelle, tel que le Repuis à Grandson, Seedorf à Noréaz, Les Peupliers au Mouret, CFPS à Courtepin, COFOP à Lausanne, et autres, en vue d'une formation élémentaire, voire d'un CFC
- une structure de pré-formation, telle les foyers de pré-formation du Chabais à Aigle ou de la Broye à Payerne, La Morgette à Morges, la section Unité de Formation Professionnelle de base du Repuis à Grandson, le préparant à rejoindre un centre de formation.
- c) La dernière est de préparer le jeune à une entrée en atelier protégé, auprès d'institutions telles que la Morgette à Morges, L'Elan (Fondation Renée Delafontaine au Mont s/Lausanne), la Cité du Genévrier (Fondation Eben-Hézer à St-Légier), L'Espérance à Etoy, et autres. En ce qui concerne les jeunes de Florère, c'est surtout la dernière des trois solutions qui est la plus appropriée.

Une période souvent difficile pour ces jeunes adolescents ainsi que leurs parents, car après plusieurs années auprès de Florère, il s'agit de changer les habitudes et les lieux de vie ainsi que les partenaires. Pour l'un ou l'autre, c'est aussi le moment où il faut se familiariser avec une vie en internat. Il est important de retenir que la plupart de ces structures Post-Florère sont financées par l'Assurance-invalidité, ce qui permet de rester en contact avec les conseillers en orientation de cette assurance; car il est évident que la majorité des jeunes quittant Florère resteront, tout au long de leur vie, bénéficiaires des prestations de l'Assurance-invalidité.

C. Rummel, conseiller en orientation

Foyer de préformation de la Broye Payerne (www.verdeil.ch)

(mâma structure à Aigla)

(même structure à Aigle)

Internat de semaine

10 jeunes de 15 à 18 ans, mixte, en prolongation de scolarité, venant de classes D ou spécialisées, niveau env. 2 P et/ou capacités sociales et pratiques.

Buts:

Préparer les jeunes en 2 ans à effectuer une formation élémentaire , en développant leurs savoir, savoir-faire et savoir-être

Activités:

classe, atelier fonctionnant comme une petite entreprise, socialisation, gestion de tous les aspects de la vie communautaire en internat, intégration dans les sociétés locales.

Poursuite scolarité spécialisée ailleurs

Le placement pour des enfants devant bénéficier à la fois de prestations d'enseignement spécialisé et d'internat n'est pas une fin en soi. En fonction de l'évolution de l'enfant, de son environnement familial, chaque situation est réévaluée. Ainsi plusieurs enfants ont quitté Florère en cours de scolarité obligatoire pour rejoindre leur famille et être scolarisés dans des écoles d'enseignement spécialisé de leur région Aigle, (Payerne, Lausanne. Cossonay, Yverdon, etc). Ce changement peut avoir été proposé par Florère et/ou par les parents. S'il s'avère possible, il est alors préparé pour que l'enfant sente une continuité dans sa prise en charge. Il est également arrivé qu'un autre internat soit proposé aux familles parce que mieux adapté à la problématique de l'enfant. Une adolescente a réintégré la scolarité officielle en classes à options.

Le Repuis

Grandson (www.lerepuis.ch)

Accueille en internat ou externat 135 jeunes filles et jeunes gens de 16-20 ans

Buts:

apporter une formation professionnelle, sociale et économique à des jeunes n'ayant pas la possibilité d'acquérir celle-ci dans un circuit économique traditionnel, afin de leur apporter un degré d'autonomie, sinon total, maximal pour leurs vies

Intégration sociale:

encadrement éducatif, loisirs organisés ou individuels, vie de groupe, sport

Secteurs de formation:

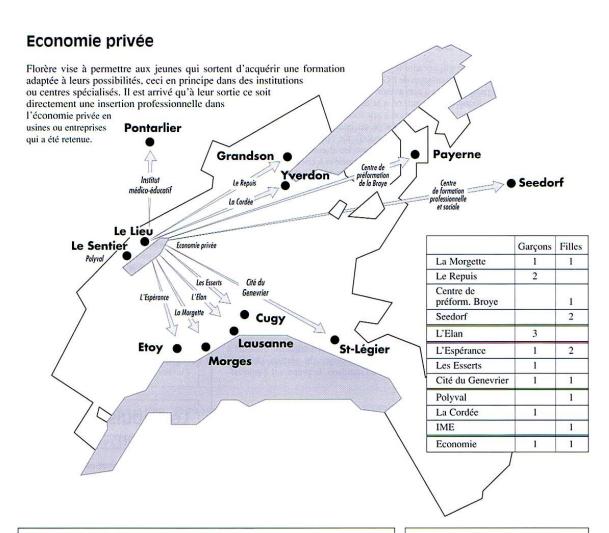
mécanique, menuiserie, arts graphiques, conciergerie, installation sanitaire, peinture, service de maison, jardin, lingerie, cuisine

<u>Débouchés:</u>

CFC, circuit économique normal, ateliers protégés

Section Unité de Formation Professionnelle de base (anciennem ent Etrier):

1 année préparatoire, passerelle entre école et formation professionnelle



L'Espérance Etoy

Internat (160 pers) , Externat (25), appartements en villes de Morges et Rolle, foyer de 8 places pour jeunes psychotiques à la Sapinière à St-Livres

Accompagne depuis l'enfance jusqu'au 3ème âge des personnes atteintes d'une déficience intellectuelle moyenne à grave avec ou sans troubles de la personnalité ou ayant besoin d'un milieu sécurisant

Domaines:

classes spécialisées, ateliers de formation initiale, protégés, d'occupation

Principaux buts:

acquérir le maximum d'indépendance possible, donner des connaissances pratiques pour la vie quotidienne et préparer à une activité manuelle, gestion de la vie affective, relationnelle, spirituelle, sociale et de loisirs, faciliter les relations familiales, proposer des éléments de formation continue aux adultes

Secteurs d'activités:

bois, tissage, poterie, vannerie, basse-cour, cuisine, sérigraphie, buanderie

Débouchés.

au sein de l'Espérance ou, quand les conditions et le contexte le permettent, à l'extérieur

Polyval Le Sentier

(autres centres dans le canton)

Atelier protégé, externat

Adultes ayant des handicaps psychiques, physiques, sensoriels et mentaux, de 18 ans à la retraite et au bénéfice d'une rente pleine ou partielle de l'AI

Buts:

fournir un travail adapté et valorisant au plus grand nombre possible de personnes handicapées; par des prestations et des produits de qualité, répondant aux exigences des milieux économiques, améliorer le bien-être matériel et moral des handicapés

Secteurs d'activités:

mécanique, travaux horlogers, conditionnement, cartonnage, recyclage, montages industriels

Les Esserts Cugy (VD)

Home

26 personnes adultes atteintes d'une infirmité motrice cérébrale grave

Buts:

offrir un cadre de vie et d'activités adaptés à leurs besoins

Secteurs d'activités:

lieu de vie, ateliers (activités pédagogiques et informatiques, expériences manuelles, stimulation sensorielle), thérapies, intégration aux activités de la vie quotidienne du home

Avenir:

chaque résidant va tracer son chemin, à son image, avec ses possibilités et ses contraintes et les influences, aussi discrètes que possible, des personnes qui l'accompagnent. Sans perspective professionnelle, il doit se réaliser par des activités culturelles où les relations humaines occupent une place prépondérante

L'Elan Lausanne

(www.edunet.ch/classes/elan)

44 jeunes de 16 à 20 ans ayant un handicap mental et provenant des écoles d'enseignement spécialisé du canton

Centre de formation au travail

sur 4 ans visant

- l'entrée dans le monde professionnel: acquisition de gestes, de techniques, d'attitudes et d'un état d'esprit permettant d'effectuer des travaux simples et de s'intégrer dans une équipe exerçant une activité continue
- la socialisation par le contact avec beaucoup d'adolescents
- une meilleure connaissance de soi et l'affermissement de son identité

Secteurs:

papier-carton, poterie, blanchisserie, conditionnement, bois, peinture

Débouchés:

A la fin du séjour, 40 % des jeunes vont en atelier d'occupation, 30% en ateliers protégés, 15 % circuit économique, 7 % dans des centres de formation

La Cordée

Yverdon

(22 personnes), Prilly (56 pers)

Centre de jour pour personnes handicapées mentales adultes, sans limites d'âge

Buts:

soutenir les adultes dans leur effort d'adaptation et d'insertion dans la vie et les activités économiques, maintenir leur intérêt

Secteurs d'activités:

selon les personnes, ateliers de production et/ou d'occupation: blanchisserie, poterie, jouets en bois, papier (impression et conditionnement), boutique, artisanat, fabrication de pâtes alimentaires, activités de développement personnel

La Cité du Genevrier

(Fondation Eben-Hezer)

Saint-Légier

Internat - externat, mixte, tous âges 19 groupes de vie et 3 unités décentralisées: appartements protégés ou supervisés à Vevey, foyer pour adolescents au Mont-de-Corsier, foyer pour enfants polyhandicapés à Oron

Buts:

se consacre aux personnes souffrant d'une limitation dans leur autonomie par suite de maladie ou d'infirmité, quels que soient leur religion ou leur milieu social. Accompagement depuis l'enfance, cadre de référence de type familial

Domaines:

enseignement spécialisé, formation au travail, espace occupationnel, places de travail protégé, classes du soir, activités sportives

Secteurs:

bois, tissage, cartonnage, cuir, bijoux, four à pain, repas à domicile, récupération et vente d'habits usagés, tea-room, entretien jardin, lingerie

Débouchés:

au sein de l'institution, depuis l'activité d'occupation jusqu'à la participation au travail des services généraux

Centre de formation professionnelle et sociale du Château de Seedorf

Noréaz (FR)

Internat de semaine et externat

Jeunes filles de 15 à 23 ans qui ont des difficultés d'apprentissage.

Buts

Offrir en 3 ans une formation sur les plans personnel, professionnel et social afin de permettre aux jeunes filles de vivre en bonne harmonie avec elles-mêmes, de s'insérer dans l'économie de marché et de tenir une place dans la société. Possibilité de faire une formation élémentaire ou de terminer par un CFC

<u>Secteurs d'activités:</u>

blanchisserie, confection industrielle, formation indirecte à la vente, cuisine collective et restaurant, ménage en collectivité, horticulture, floriculture

Avenir:

insertion dans la vie active

La Morgette

Morges et Lavigny (www.lamorgette.ch)

Internat (32 places dans le home, 18 en foyers décentralisés) et externat

<u>Secteur Préformation:</u>
pour 8 jeunes de 15 à 20 ans, mixte, niveau dès 2P. Mandats d'Evaluation, de Formation, d'Orientation. Pédagogie systémique CAM; mi-temps scolaire; mi-temps gestuelle, travaux pratiques (carton, bois, métal), psychomotricité, stages dans les ateliers existants et /ou entreprises.

<u>Débouchés:</u> sur l'entrée dans des Centres de formation (Repuis, Seedorf,...), une formation et un emploi adapté chez un patron, des activités en ateliers de production (Polyval, Afiro)

Secteur ateliers protégés: pour adultes, mixte, travail de production dans les domaines de la mécanique, du cartonnage, du conditionnement, du jardin, du ménage

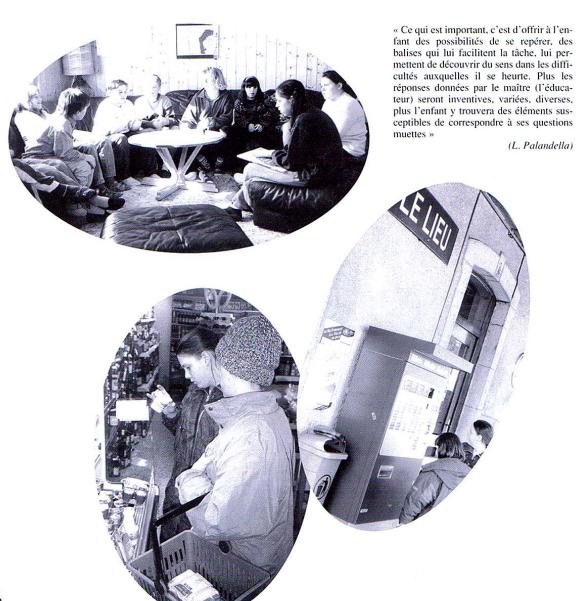
 $\underline{Secteur\ jardin:}$ Formation élémentaire de 2 ans pour jeunes de niveau 4-5ème ou formation initiale de 6 mois à 2 ans



« On ne peut pas vivre sans confiance. Peut-être même que la vie n'est qu'un apprentissage à la confiance. On apprend à lâcher prise, à prendre conscience que l'univers se déroule, sans notre permission, sans notre intervention. La vie est un exercice d'abandon »

(Placide Gaboury)





Cette brochure a été réalisée grâce au soutien financier des entreprises suivantes que nous profitons de remercier:

- Audemars Piguet
- Dubois Dépraz
- Fromagerie des Landes
- Garage Central
- Horlogerie-Bijouterie Piguet Fils
- · Hôtel de la Truite
- Usines Métallurgiques de Vallorbe
- Société Electrique

et de nombreux généreux donateurs 2002



Petite Chaux 1, 1345 Le Lieu / Tél: 021 845 17 36 Fax: 021 841 17 57 / http://www.florere.ch / e-mail: florere@florere.ch

Valeurs / Projet

Notre chance: Florère est une institution à dimension humaine

- · tout le monde se connaît
- la reconnaissance de la différence fait partie intégrante de notre vision du travail
- la prise en charge de chaque enfant se veut globale ; elle est assurée par une équipe pluridisciplinaire

Notre *projet pédagogique* est que chaque enfant, au travers de son passage à Florère, puisse se découvrir et affirmer

- je suis moi
- je suis accepté avec mon histoire
- · j'ai ma place
- je suis important
- je suis écouté par quelqu'un
- je respecte l'autre et l'autre me respecte
- je me sens en sécurité
- je suis soutenu dans mes difficultés
- · je peux y arriver
- je peux développer mes capacités
- · je suis reconnu dans mon travail
- je sais pour quoi j'apprends
- j'apprends à me débrouiller dans la vie
- j'ose aller vers les autres
- j'apprends à grandir